

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1964 B 00829
Numéro SIREN : 642 008 296
Nom ou dénomination : UNIGRAINS

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2019 sous le numéro de dépôt 81106



20190811062018

DATE DEPOT : 02/08/2019

N° DE DEPOT : 81106

N° GESTION : 1964B00829

N° SIREN : 642008296

DENOMINATION : UNIGRAINS

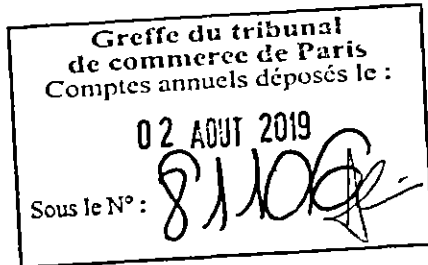
ADRESSE : 23 avenue de Neuilly 75016 Paris

MILLESIME : 2018

.

UNIGRAINS

Société Anonyme au capital de 7.000.000 €
Siège social : 23 avenue de Neuilly - 75116 PARIS
RCS PARIS 642 008 296



**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 29 MAI 2019

RAPPORT DE GESTION ET TEXTE DES RESOLUTIONS

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de votre société et soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

1. Actionnariat

Au 31 décembre 2018, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,8 % du capital social contre 67,2 % en 2017. Un actionnaire minoritaire est sorti du capital en cours d'exercice, permettant à l'A.G.P.B., l'A.G.P.M. et à UNICEREALES de renforcer leur participation.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du code de commerce, nous vous précisons que les salariés ne détiennent au dernier jour de l'exercice écoulé aucune participation dans le capital social.

2. Gouvernance

La gouvernance de la Société est assurée par un Président Directeur Général, Monsieur Philippe PINTA, et un Directeur Général Délégué, Monsieur Jean-François LAURAIN.

3. Activité

Après une année 2017 encourageante, l'embellie conjoncturelle n'a pas duré et l'environnement économique des entreprises de l'agroalimentaire en France a été moins favorable en 2018. La croissance économique française s'est inscrite en sensible ralentissement, à 1,5 % en moyenne sur l'année contre 2,3 % en 2017, et les indicateurs conjoncturels se sont inscrits en repli tout au long de l'année. Cette contre-performance économique en France tient avant tout dans la faiblesse de la consommation des ménages qui a fini l'année à un rythme de progression nul. La confiance des ménages a fortement chuté pour revenir à la fin 2018 à ses plus bas niveaux enregistrés depuis 2014, et le retour d'une inflation orientée à la hausse a pesé sur le pouvoir d'achat des ménages.

Ce coup de froid domestique s'est inscrit dans un contexte international également plus morose, alimenté par un climat d'incertitudes liées aux menaces protectionnistes américaines, aux incertitudes politiques en Italie, au scénario de divorce brutal entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne et aux résultats inégaux dans les économies émergentes sur fond de remontée du prix du pétrole, de hausse des taux d'intérêt américains et de nouvelles tensions sur les devises. La croissance en zone euro est revenue de 2,4 % en 2017 à 1,8 % en 2018, contrastant toutefois avec le dynamisme persistant aux Etats-Unis où la croissance termine l'année à un rythme supérieur à 3,0 %, offrant ainsi des perspectives toujours favorables aux entreprises exportatrices.

Cet environnement économique mitigé a toutefois été compensé pour les entreprises par un contexte financier encore favorable : maintien des prix des principales matières premières agricoles à de bas niveaux, taux d'intérêt toujours proches de zéro, marchés financiers bien orientés et repli de l'euro soutenant la compétitivité et les exportations.

Dans ce contexte globalement contrasté, l'activité d'UNIGRAINS est restée soutenue en termes d'investissements.

Toutefois, la persistance de capitaux abondants et le niveau encore bas des taux d'intérêt a continué d'alimenter une forte concurrence sur les opérations d'investissements, contribuant notamment à des niveaux de valorisations toujours élevés.

Activité d'Investissement

En 2018, UNIGRAINS a financé ses activités en partie sur fonds propres et en partie par tirage sur la ligne de crédit levée en décembre 2017.

Investissements :

Au cours de l'exercice, UNIGRAINS a réalisé 12 opérations d'investissement en direct dans les entreprises pour un montant de 87,5 m€, notamment dans les sociétés AGRIAL, BIOLINE, DELEPLANQUE, MOBAGO, MIDCO BURGER KING et ROGER DESCOURS.

UNIGRAINS a poursuivi ses investissements dans les Fonds CEREAL, le Fonds AGROALIMENTARE ITALIANO I, les Fonds internationaux émergents et les Fonds innovation pour un montant de 43,3 m€. Au total, UNIGRAINS a investi 130,8 m€.

L'année a également été marquée par l'acquisition de THE MECATHERM GROUP-TMG, détenant 100 % du capital de la société MECATHERM, nouvel axe stratégique pour le Groupe. Cette acquisition a été réalisée par la société UNIGRAINS EQUIPEMENTS, filiale à 100 % d'UNIGRAINS, créée spécialement à cet effet le 13 septembre 2018.

Cessions :

Les nombreuses cessions sont intervenues sur l'année, pour un montant de 151,8 m€, dont 17,6 m€ dans les Fonds.

A noter que les deux lignes d'investissement portées en Italie par UNIGRAINS ont été cédées en juillet 2018 au Fonds AGROALIMENTARE ITALIANO I, géré par UNIGRAINS DEVELOPPEMENT.

Placement des disponibilités

En 2018, les marchés actions ont clôturé en baisse à - 14,34 % pour l'EUROSTOXX et - 10,95 % pour le CAC 40.

Les flux nets liés aux opérations d'investissement hors dossier MECATHERM sont positifs de 18 m€. Les tirages de la ligne de crédit s'élèvent à 90 m€.

La trésorerie gérée par UNIGRAINS pour son compte propre et pour celui de ses filiales, UNIGRAINS DIVERSIFICATION et UNIGRAINS CREDIT, s'élève en valeur nette comptable à 121 m€ contre 140 m€ fin 2017.

Au 31 décembre 2018, le stock agrégé de plus-values latentes est passé de 18,3 m€ à 7,6 m€. Cette baisse est liée à la vente d'OPCVM actions qui a généré 10,1 m€ de plus-values, ainsi qu'à la dépréciation du stock de 0,6 m€ due aux mauvaises conditions de marché.

Indicateurs de performance et ESG

La réflexion se poursuit afin d'établir des indicateurs clés de performance de nature financière qui soient pertinents par rapport à l'activité de capital investissement.

Bien que non assujettie, UNIGRAINS est soucieuse d'intégrer des critères sociaux et environnementaux dans la conduite de ses affaires.

Conscient de son rôle et de sa contribution dans le développement responsable de ses participations et des filières de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie, autant en France qu'à l'international, UNIGRAINS a adopté une Charte d'Ethique et de Responsabilité applicable au niveau de ses filiales et de ses participations.

Cette Charte comporte un certain nombre d'engagements en termes de respect de l'environnement et de gestion durable des ressources, d'éthique des affaires, de contribution positive aux enjeux sociaux, sociétaux et de gouvernance, de développement des entreprises et des territoires, ainsi qu'en matière de qualité et de sécurité alimentaire.

Par ailleurs, UNIGRAINS est sensibilisée aux impacts environnementaux. Les locaux sont équipés d'une solution de recyclage du papier, de bouteilles plastiques et de capsules de café. Depuis juin 2018, le tri du papier est effectué dans les bureaux des collaborateurs.

UNIGRAINS a ainsi recyclé 495kg de déchets se répartissant de la façon suivante :

- 198 kg de papier,
- 132 kg de bouteilles,
- 165 kg de capsules de café.

Par ailleurs, les équipes se sont mobilisées afin de participer à la journée de collecte nationale des Banques Alimentaires.

4. Activités en matière de recherche et développement

En application de l'article L.232-1 du code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

5. Activité et comptes des principales filiales – Participations

UNIGRAINS DIVERSIFICATION

UNIGRAINS DIVERSIFICATION, filiale à 100 % d'UNIGRAINS, gère un portefeuille de participations dans les entreprises des différents métiers de l'agroalimentaire et des secteurs connexes.

Au cours de l'exercice, quatre opérations d'investissement ont été réalisées pour 2,6 m€, et deux cessions pour un montant total de 7,1 m€.

Au 31 décembre 2018, la valeur nette comptable des encours d'investissement s'élève à 63,9 m€ répartis principalement pour 22,7 m€ en valeur brute, en titres immobilisés de l'activité de portefeuille, et pour 42 m€ en prêt intragroupe avec UNIGRAINS.

L'exercice se solde par un bénéfice de 6.153.096,17 € contre un bénéfice de 1.635.819,47 € en 2017.

UNIGRAINS CREDIT

UNIGRAINS CREDIT, société de financement régulée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolutions (A.C.P.R.), filiale à 100 % d'UNIGRAINS, est également une entreprise d'investissement. A ce titre, UNIGRAINS CREDIT peut octroyer des prêts. Elle assure également la gestion de la section II du Fonds National de l'Elevage, au service de la profession agricole.

Le produit net bancaire est passé de 0,6 m€ en 2017 à près de 1 m€ en 2018.

Le résultat courant avant impôt s'établit à 0,5 m€ en 2018 contre 0,1 m€ en 2017.

Le total de bilan (UNIGRAINS CREDIT et Fonds géré) est en baisse et s'élève à 64,7 m€ (dont 41,2 m€ au titre de l'activité propre).

Après impôts, le résultat de l'exercice, déduction faite du résultat des fonds gérés, s'élève à 532.122,44 € contre une perte de 18.251,27 € en 2017.

CEREA PARTENAIRE

CEREA PARTENAIRE, filiale à 100 % d'UNIGRAINS, gère des Fonds sous forme de FPCI, SLP ou FCT pour un montant total de plus d'un milliard d'euros, dédiés à l'investissement dans des entreprises de l'agroalimentaire et ses secteurs connexes. Elle exerce aujourd'hui trois activités :

- Les opérations de capital transmission majoritaires ou co-majoritaires,
- Les financements mezzanine,
- Les financements en dette senior de type « placement privé » ou dette d'acquisition senior.

CEREA PARTENAIRE gère dix Fonds dédiés aux opérations de financement mezzanine (CEREA MEZZANINE, CEREA MEZZANINE II, CEREA MEZZANINE III, CEREA CO-INVEST et CEREA CO-INVEST III), de capital-transmission majoritaire ou co-majoritaire (CEREA CAPITAL, CEREAL CAPITAL II et

CEREA CAPITAL II ITALIA, FONDO CHIUSO), et de financement senior (FCT CEREA DETTE et CEREA DETTE II).

Sur l'ensemble de ces Fonds, 18 investissements ont été réalisés pour un montant de plus de 211 m€ sur l'exercice. Par ailleurs, le montant global des désinvestissements a dépassé 134 m€, ce qui a permis de distribuer des plus-values significatives aux investisseurs des premiers Fonds créés.

Le résultat 2018 de CEREA PARTENAIRE fait ressortir un bénéfice après impôts de 3.335.058,51 € contre 9.216.049,46 m€ en 2017.

CÉREA MEZZANINE, CEREA MEZZANINE II et CEREA MEZZANINE III

Le Fonds CEREA MEZZANINE a été investi à hauteur de 107 m€. CEREA MEZZANINE a cédé les deux dernières lignes en portefeuille en 2017. Au total, plus de 140 m€ ont été distribués à ses souscripteurs, représentant 157 % des montants appelés.

Le Fonds CEREA MEZZANINE II est aujourd'hui en phase de désinvestissement. Au 31 décembre 2018, 147 % des montants appelés ont été retournés aux souscripteurs, générant un TRI de plus de 10 %.

Le Fonds CEREA MEZZANINE III a réalisé 5 nouveaux investissements pour un montant total de 53 m€.

CEREA CAPITAL et CEREA CAPITAL II

En 2018, le Fonds a cédé trois participations et a continué de générer des plus-values significatives. Au total, le montant atteint par le Fonds représente près de 244 m€, soit une plus-value de 102 %.

CEREA CAPITAL II a réalisé une première sortie ayant donné lieu à une distribution, permettant de rembourser 17 % des fonds appelés auprès des souscripteurs.

CEREA DETTE et CEREA DETTE II

A fin décembre 2018, le Fonds CEREA DETTE était totalement investi en avril 2018. Il a réalisé 32 investissements pour un montant total de 325 m€.

En 2018, un nouveau Fonds, CEREA DETTE II, a été levé à hauteur de 350 m€ correspondant au montant du « hard cap ». Le Fonds a réalisé depuis sa création 8 opérations pour un montant total de plus de 85 m€.

MESSIS FINANCE

MESSIS FINANCE, filiale à 100 % d'UNIGRAINS, est une société de conseil auprès de l'ensemble des acteurs de l'industrie agroalimentaire, en France et en Europe, dans le cadre de leurs opérations financières stratégiques.

Les missions proposées couvrent notamment les problématiques de :

- croissance externe, développement
- cession d'actifs, de titres et de parts sociales
- financement de croissance
- syndication et recapitalisation.

En 2018, MESSIS FINANCE a réalisé plusieurs missions de conseil dans le cadre d'opérations de cession et d'acquisition.

L'année se traduit par un résultat positif de 798.431,93 € contre 343.065,75 € en 2017.

UNIGRAINS DEVELOPPEMENT

Filiale à 100 % d'UNIGRAINS, UNIGRAINS DEVELOPPEMENT est une société de gestion de portefeuille pour le compte de tiers qui gère deux Fonds d'investissement.

Le FPCI IAA CROISSANCE INTERNATIONALE n'a pas finalisé de nouvel investissement au cours de l'exercice 2018, mais a travaillé sur plusieurs opportunités d'investissement. La valeur des titres composant le portefeuille du Fonds, au coût d'acquisition, au 31 décembre 2018 s'élève à 26,4 m€.

Le Fonds AGROALIMENTARE ITALIANO I, géré par la succursale italienne d'UNIGRAINS DEVELOPPEMENT, a été créé au cours de l'exercice afin d'investir dans des opérations en capital d'entreprises italiennes de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie. Le closing de ce Fonds est intervenu en juin 2018 pour un montant de 39,2 m€.

Au cours de l'exercice 2018, le Fonds AGROALIMENTARE ITALIANO I a investi dans 4 participations pour un montant total de 22,3 m€, ce qui représente environ 60 % du montant libéré.

Le résultat de l'exercice de la société de gestion fait ressortir une perte de 499.430,77 € contre une perte de 170.177,51 € en 2017.

UNIGRAINS EQUIPEMENTS

La société UNIGRAINS EQUIPEMENTS, filiale d'UNIGRAINS à 98,7 % a été constituée le 13 septembre 2018 afin d'acquérir l'intégralité des actions de THE MECATHERM GROUP-TMG, holding de la société MECATHERM, société spécialisée dans la conception, l'assemblage et le montage sur site de lignes de production à destination de la boulangerie et viennoiserie industrielle.

L'acquisition des actions THE MECATHERM GROUP-TMG a eu lieu le 27 septembre 2018.

MECATHERM a réalisé une année record au niveau de la prise de commandes avec un nombre significatif de nouveaux clients. En conséquence, l'exercice 2018 de THE MECATHERM GROUP-TMG/MECATHERM se clôture par un bénéfice de 3,8 m€.

La Société MECATHERM Inc aux Etats Unis a été créée en 2018. Cette société, qui ne dispose pour l'instant que d'une équipe commerciale, va se doter d'une force de réalisation qui permettra à MECATHERM de se développer aux Etats Unis, notamment dans le service après-vente.

Le résultat net d'UNIGRAINS EQUIPEMENTS fait ressortir une perte de 455.942,36 €.

SEMAGRI

Filiale à 50% d'UNIGRAINS, codétenue avec SOFIPROTEOL, SEMAGRI est une société de portefeuille spécialisée dans le secteur "Semences / Obtention Végétale".

L'encours net du portefeuille qui s'élève à 14,4 m€ au 31 décembre 2018 est identique à 2017.

Le résultat net de l'exercice se traduit par un bénéfice de 1.008.655,85 € contre 12.360.040,71€ en 2017.

PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de Commerce, les prises de participations significatives intervenues au cours de l'exercice écoulé se décomposent ainsi :

UNIGRAINS EQUIPEMENTS	98,71 %
MOBABO	33,33 %
DELEPLANQUE	25,23 %
ROGER DESCOURS GROUP	24,45 %
EUTHENIA	19,25 %
DEMARNE EVOLUTION	10,10 %
DPR	8,23 %
BIOLINE GROUP	5,44 %

6. Perspectives 2019

L'environnement économique incertain, avec des perspectives de croissance en France et en Europe toujours fragiles, conduit à la prudence en termes d'investissement, notamment face à des valorisations d'entreprises toujours très élevées. Les perspectives du groupe UNIGRAINS demeurent positives avec notamment des plus-values de cession toujours conséquentes.

UNIGRAINS compte poursuivre son développement international, tant en investissements directs dans les entreprises françaises et européennes, que dans des fonds d'investissement spécialisés à travers le monde.

7. Comptes sociaux – Comptes consolidés

7.1. Analyse des comptes annuels

Les comptes de la société UNIGRAINS sont présentés selon les règles applicables aux sociétés commerciales.

Le compte de résultat

Les commentaires suivants relèvent du P&L format PCG (plan comptable général).

Les produits d'exploitation se sont élevés à 1,5 m€ contre 1,3 m€ en 2017. Ils concernent essentiellement les revenus immobiliers et les facturations de prestations administratives.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 20,2 m€ contre 20,6 m€ en 2017.

Le résultat financier s'élève 79,4 m€ en 2018 contre 67,8 m€ en 2017. L'amélioration est principalement due aux plus-values sur cessions de participations (67,6 m€ en 2018 contre 35,2 m€ en 2017) et aux intérêts sur obligations (7,2 m€ en 2018 contre 4,2 m€ en 2017).

Le montant net de provisions, reprises et moins-values sur participations présente un solde de -16,1 m€ en 2018 (contre 0,4 m€ en 2017).

La charge d'impôt sur les sociétés s'élève à 2,4 m€ après prise en compte de l'intégration fiscale, du CICE pour 17 k€ et de la comptabilisation du mécénat pour 12 k€, contre une charge d'impôt sur les sociétés d'un montant de 5,2 m€ en 2017.

Le bilan

Le total du bilan de la société UNIGRAINS passe de 792,2 m€ en 2017 à 961,2 m€ en 2018, soit une augmentation de 169,1 m€.

Les variations les plus notables sont :

A l'actif :

- Augmentation des titres liées à l'activité de portefeuille (TIAP) en valeur nette comptable passant de 565,1 m€ à 605,7 m€ suite aux investissements réalisés sur l'exercice
- Augmentation des participations passant de 84,4 m€ à 168,3 m€ suite à l'acquisition de MECATHERM
- Augmentation des autres créances d'exploitation passant de 0,8 m€ à 52 m€ principalement en raison du compte courant consenti à UNIGRAINS EQUIPEMENTS
- Augmentation des valeurs mobilières de placement passant de 65,9 m€ à 77,3 m€

Au passif :

- Augmentation des fonds propres de 747,9 m€ à 800 m€
- Augmentation des dettes passant de 42,8 m€ à 155,7 m€, principalement en raison du contrat de prêt avec UNIGRAINS DIVERSIFICATION et des tirages sur la ligne de crédit

Dépenses non déductibles

Dans le cadre des dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, il sera donc demandé à l'Assemblée Générale des actionnaires d'approuver les dépenses visées à l'article 39-4 dudit code d'un montant global de 16.120 €.

Dettes fournisseurs

En application des dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du code de commerce, nous vous précisons la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 L. -1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 L. -2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	60					74	96					20
Montant total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)	208 311	104 760	83 109	13 851	139 856	341 576	1 453 158	0	9 151	628	11 619	21 398
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	3%	1%	1%	0%	2%	5%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT ou TTC)							97%	0%	1%	0%	1%	1%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												0
Montant total des factures exclues (préciser :												0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : (préciser) Délais légaux : (préciser)						Délais contractuels : (préciser) Délais légaux : (préciser)					

Intéressement et participation

L'accord d'intéressement donnera lieu en 2019, au titre de l'exercice 2018, à un versement global, hors abondement de l'employeur de 1,2 m€.

Il n'y a pas lieu de constater une réserve de participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise au titre de l'exercice écoulé.

7.2. Analyse des comptes consolidés

Il est rappelé qu'AGRICEREALES, en sa qualité d'holding du Groupe, consolide les comptes d'UNIGRAINS.

En 2018, le périmètre de consolidation a été modifié comme suit :

- sortie de la société SOFAGRI
- entrée des sociétés UNIGRAINS EQUIPEMENTS, THE MECATHERM GROUP-TMG, MECATHERM

Le compte de résultat

Les produits d'exploitation s'établissent à 57,5 m€ contre 14,5 m€ en 2017.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 70,2 m€ contre 31,4 m€ en 2017.

Le résultat financier s'élève à 82,8 m€ contre 71,2 m€ en 2017, correspondant essentiellement aux plus-values de cession générées sur le portefeuille d'UNIGRAINS (participations et fonds).

Le bilan

Au 31 décembre 2018, le total du bilan ressort à 1.089 m€ comparé à 844,1 m€ en 2017.

A l'actif, le poste actif immobilisé s'élève à 848,3 m€ contre 655,1 m€ en 2017. Cette augmentation s'explique principalement par :

- l'augmentation des titres de participation non consolidés qui ressortent à 636,7 m€ contre 586,9 m€ en 2017,
- l'acquisition des sociétés THE MECATHERM GROUP-TMG et MECATHERM qui génèrent la constatation d'un écart d'acquisition (73,8 m€) et l'augmentation des immobilisations incorporelles.

L'actif circulant est également en hausse, passant d'un montant de 189 m€ en 2017 à 240,7 m€ avec, principalement, une augmentation du poste clients et autres débiteurs.

Le reste de l'actif circulant est principalement composé de trésorerie nette des concours bancaires pour un montant de 58,9 m€ et de valeurs mobilières de placement pour un montant de 88,7 m€.

Au passif, les capitaux propres consolidés part du groupe s'établissent à 857,6 m€ contre 798,2 m€ en 2017. Le résultat net part du groupe s'établit à 64.424.014 € contre 50.373.844,40 € en 2017.

8. Risques, contrôle interne

8.1. Risques

Description des principaux risques

L'activité principale d'UNIGRAINS étant une activité d'octroi de financement (prise de participation minoritaire et quasi fonds-propres obligataires pour l'essentiel...) dans le cadre d'opérations stratégiques de ses clients, entreprises du secteur agroalimentaire, les principaux risques auxquels elle est exposée sont les risques de contrepartie, de concentration et liquidité.

L'activité de placement de trésorerie génère par ailleurs des risques de crédit, de taux d'intérêt global et de liquidité.

Dans le cadre de ses activités d'investissement et d'octroi de prêts participatifs au bénéfice exclusif de ses clients, UNIGRAINS est également exposée au risque de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme.

La détention de participations dans des sociétés étrangères et de fonds étrangers engendre de fait un risque de change. Toutefois, ce dernier demeure encore faible compte tenu du montant de ces participations rapportées au montant global des fonds propres d'UNIGRAINS.

Son portefeuille de placements comporte également des risques décrits ci-après.

Enfin, en tant que filiale du groupe AGRICEREALES, UNIGRAINS supporte également des risques de non-conformité et opérationnels.

L'ensemble des risques énuméré ci-dessus fait l'objet d'un contrôle permanent ou de dispositif de mesures et de surveillance des risques mis en œuvre dans le cadre du contrôle interne organisé au sein d'UNIGRAINS.

Risques de marché, performance et stress-tests

Les risques du portefeuille de placements font l'objet d'un suivi régulier par type d'exposition et par produit. Ce suivi couvre également UNIGRAINS CREDIT et UNIGRAINS DIVERSIFICATION car le montant du cash disponible sur ces sociétés est significatif.

La trésorerie disponible étant en baisse du fait des investissements importants de 2018, une simplification de la gestion du portefeuille de placements et des risques a été validée par le

Conseil d'Administration du 4 décembre 2018. L'approche de la Value at Risk (VaR) et des stress-tests est maintenue et complétée par un suivi des pertes et un dispositif d'alerte.

Le principe est de garder une trésorerie disponible suffisante afin de pouvoir faire face à l'activité d'investissement.

Les placements de trésorerie suivent la classification DICI (Document d'Information Clé de l'Investisseur) de l'AMF et ne peuvent être affectés qu'à des produits dont l'indice DICI est au maximum de 4 sur une échelle de 1 à 7.

Le profil de portefeuille à fin 2018 reste très prudent avec une moyenne des DICI à 2,7. L'exposition au risque actions a baissé pour atteindre 6,7%.

Les produits sans risque, bons de capitalisation et comptes à terme représentent 27% du portefeuille et les dépôts en banque 19%.

8.2. Contrôle interne

UNIGRAINS dispose d'une organisation qui répond aux exigences de contrôle de ses activités structurée autour :

- d'une Responsable du Contrôle Permanent, de la Conformité et de la Gestion des Risques ainsi que de la sécurité des Systèmes d'Information RSSI,
- d'un contrôle périodique externalisé (cette mission est confiée au cabinet Regulation Partners),
- d'un Comité d'Audit,
- de Revues des Risques (risques d'investissement pour UNIGRAINS et risques de crédit pour UNIGRAINS CREDIT).

Les actions menées dans le cadre réglementaire et les résultats du contrôle permanent et du contrôle périodique pour 2018 ont été présentés au Comité d'Audit les 23 mars et 26 novembre 2018 et le 29 mars 2019, ainsi qu'au Conseil d'Administration d'UNIGRAINS du 10 avril 2019.

9. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice 2018 de 56.295.395,15 €, comme suit :

- Distribution d'un dividende de 43 € par action..... 6.020.000,00 €
- Le solde en "report à nouveau"..... 50.275.395,15 €

Après cette affectation, le compte "report à nouveau" présentera un solde créditeur de 249.785.976,48 €.

Le dividende serait mis en paiement à compter du 3 juillet 2019. Il serait soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajouteraient les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%, étant précisé que le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu par le bénéficiaire du dividende.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres (hors provisions réglementées) de la société s'élèveraient à un montant de 794.008.395,20 € pour un capital social de 7.000.000 €.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prendra acte des mises en distribution de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices, à savoir :

- exercice clos le 31.12.2017 : 36,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 14,40 € par action)
- exercice clos le 31.12.2016 : 36,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 14,40 € par action)
- exercice clos le 31.12.2015 : 29,00 € par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 11,60 € par action)

10. Mandats

- Administrateurs

Nous vous proposons de renouveler les mandats d'Administrateurs arrivant à échéance de :

- NATIXIS
- CREDIT AGRICOLE
- SACAM PARTICIPATIONS
- UNION INVIVO
- SOFIPROTEOL
- UNICEREALES
- Elizabeth O'REILLY

pour une durée de trois ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2022, pour statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021.

- Commissaires aux Comptes

Nous vous proposons :

- de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire arrivant à échéance de la société FIDUS, et de nommer en remplacement la société RSM, dont le siège social est 26, rue Cambacérès, 75008 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro de 662 001 726, pour une durée de six exercices, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire arrivant à échéance de la société ERIC MARTIN & ASSOCIES, et de nommer en remplacement le Cabinet 8M&A, dont le siège social est situé 11 rue de Laborde, 75008 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 348 461 443, pour une durée de six exercices, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- de ne pas renouveler les mandats de Commissaires aux Comptes suppléants arrivant à échéance, de Monsieur Eric LEBEGUE et de la société FRS AUDIT.

11. Autres informations - Evénements importants depuis la clôture

Il n'y a eu aucun événement important postérieur à la clôture de l'exercice.

12. Montant des prêts interentreprises à moins de 2 ans consentis par la société

Conformément à l'article L.511-6,3 bis du code monétaire et financier, nous vous informons qu'aucun prêt n'a été consenti par la société au profit de microentreprise, PME, ETI avec lesquelles le prêteur entretient des liens économiques le justifiant.

13. Etat des sûretés, cautionnements, avals et garanties consenties par la société

Conformément à l'article L.232-1, I, 1° du code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune sûreté, cautionnement, aval et garantie n'ont été consentis ou donnés par la société.

14. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Conformément à l'article L.225-37 du code de commerce, un rapport sur le gouvernement d'entreprise doit être élaboré par le Conseil d'Administration afin d'être présenté à l'Assemblée Générale d'approbation des comptes. Conformément au dernier alinéa du même article, il a été choisi de présenter les informations correspondantes dans la présente section, à savoir :

- La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société, durant l'exercice écoulé, par chacun des mandataires sociaux. Cette liste est annexée au présent rapport,

- L'absence de délégation en cours de validité accordée par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital,
- L'absence de convention relevant de l'article L.225-38 du code de commerce au cours de l'exercice 2018.

15. Augmentation de capital réservée aux salariés.

Nous vous rappelons que la dernière Assemblée Générale appelée à statuer sur une telle augmentation de capital s'est tenue le 28 juin 2017. En conséquence, la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire appelée à statuer sur une telle résolution devra être convoquée lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2019.

16. Présentation des résolutions

Nous vous remercions de bien vouloir approuver les résolutions qui vont vous être présentées.

Les Commissaires aux Comptes vous présenteront leurs rapports sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le Conseil d'Administration

UNIGRAINS

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (R225-81, R225-83, 225-102 du code de commerce)

Résultat et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICES	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Capital social en fin d'exercice						
Capital social en fin d'exercice		7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Nombre des actions :						
- ordinaires existantes						
- à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)						
Nombre maximal d'actions futures à créer :						
- par conversion d'obligations						
- par exercice de droits de souscription						
Opérations et résultats de l'exercice						
Chiffre d'affaires hors taxes		116 564	118 704	519 974	82 688	870 728
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		83 053 306	37 932 723	23 419 545	23 657 511	22 451 451
Impôts sur les bénéfices		2 385 006	5 156 293	2 726 181	4 047 886	834 524
Participation des salariés due au titre de l'exercice						
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		56 295 395	42 545 862	23 407 716	16 531 559	21 462 838
Résultat distribué						
Résultat par action						
Résultat après impôts, participations des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions						
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions						
Dividende attribué à chaque action						
Effectif						
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice						
Montant de la masse salariale de l'exercice		7 756 335	7 525 722	7 550 130	6 400 880	5 179 708
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales. .)		3 081 006	3 289 283	3 222 155	2 726 195	2 532 313

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR PHILIPPE PINTA
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
AGPB	Syndicat Professionnel	Président		
AGRICEREALES	S.A Conseil d'Administration	Administrateur et Président-Directeur Général		
UNIGRAINS CREDIT	S.A Conseil d'Administration	Administrateur et Président du Conseil d'Administration		
CENECA	Soc.éco mixte à Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	UNIGRAINS	
CEREA PARTENAIRE	Société par Actions Simplifiée	Président du Comité d'Orientation et de Surveillance	UNIGRAINS	
CREDIT AGRICOLE NORD-EST	Société Coopérative	Administrateur – Membre du bureau		
MESSIS FINANCES	Société par Actions Simplifiée	Administrateur		
SAIAM	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	UNIGRAINS	
UNICEREALES	S.A Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	AGRICEREALES	
UNIGRAINS	S.A Conseil d'Administration	Administrateur et Président Directeur Général		
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	S.A Conseil d'Administration	Administrateur et Président du Conseil d'Administration		
INTERCEREALES	Association	Vice-Président		
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	S.A. Conseil d'Administration	Administrateur et Président du Conseil d'Administration		
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	SAS	Administrateur et Président du Conseil d'Administration		
FNSEA	Syndicat Professionnel	Membre du bureau et Trésorier		

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE MADAME ELIZABETH O'REILLY
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
UNIGRAINS	S.A Conseil d'Administration	Administrateur	—	
RIAM Alternative Advisors	(Frankfort – Allemagne)	Membre du Conseil Consultatif	—	
O'REILLY Ltd	Limited (Kilkenny - Irlande)	Directrice	—	
AVONDALE ALTERNATIVE ADVISORS		PDG et Associé Fondateur		

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS ISAMBERT
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
AGRICEREALES	S.A Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	AGPB	
UNIGRAINS CREDIT	S.A. Conseil d'Administration	Administrateur		
AXEREAL	S.C.A.	Administrateur		Jusqu'au 15/12/2018
MESSIS FINANCE	Société par Actions Simplifiée	Administrateur		
SCEA de Beaufort	Société Civile	Gérant		
Société Fondière Agricole de la Vauve	Société Civile	Gérant		
UNICEREALES	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	AGPB	
UNIGRAINS	S.A Conseil d'Administration	Vice-Président et Représentant permanent au Conseil d'Administration	UNICEREALES	
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	S.A Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	UNIGRAINS	
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	AGRICEREALES	
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	SAS	Administrateur	-	A compter du 13/09/2018
CEREA PARTENAIRE	Société par Actions Simplifiée	Membre du Comité d'Orientation et de Surveillance		

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS LAURAIN
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
UNIGRAINS CREDIT	S.A. Conseil d'Administration	Directeur Général et Représentant Permanent au Conseil d'Administration	UNIGRAINS	
AGRICEREALES	S.A. Conseil d'Administration	Directeur Général Délégué		
UNICEREALES	S.A. Conseil d'Administration	Directeur Général Délégué		
ATLANTIQUE MANAGEMENT	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	UNIGRAINS	
CEREA PARTENAIRE	Société par Actions Simplifiée	Membre du Comité d'Orientation et de Surveillance		
MESSIS FINANCE	Société par Actions Simplifiée	Président		
SAIAM	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	UNI UN	
SEAF INDIA AGRIBUSINESS INT. FUND	Société de Droit Indien	Membre du Comité Représentatif des Investisseurs	UNIGRAINS	
UNIGRAINS	S.A. Conseil d'Administration	Directeur Général Délégué		
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	S.A. Conseil d'Administration	Administrateur et Directeur Général		
UNIGRAINS DEVELOPEMENT	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	UNIGRAINS	
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	Société par Actions Simplifiée	Directeur Général et Administrateur		A compter du 13/09/2018
STEF	S.A. Conseil d'Administration	Administrateur		

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR DANIEL PEYRAUBE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
UNIGRAINS	S.A Conseil d'Administration	Représentant permanent au Conseil d'Administration	AGPM	
UNIGRAINS CREDIT	SA Conseil d'Administration	Administrateur		
AGPM	Association	Président		
MAISADOUR	Coopérative	Vice-Président		
AGRALIA	Société par Action Simplifiée	Président		
ACTEO	Union de sociétés coopératives agricoles à capital variable	Administrateur	Coopérative MAISADOUR	
UNICEREALES	SA Conseil d'Administration	Administrateur et Président-Directeur Général		
AGRICEREALES	SA Conseil d'Administration	Administrateur		
MESSIS FINANCE	Société par Action Simplifiée	Administrateur		A compter du 28/06/2018

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR RÉMI HAQUIN
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
AGPB	Syndicat Professionnel Agricole	Vice-Président	—	
AGRICEREALES	SA à Conseil d'Administration	Administrateur	—	Jusqu'au 29/05/2018
FRANCEAGRIMER	EPA	Administrateur	—	
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	UNICEREALES	
UNIGRAINS	SA à Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	AGPB	Jusqu'au 27/06/2018
UNIGRAINS	SA à Conseil d'Administration	Président du Comité d'Audit	—	
ADIVALOR	SAS	Président du Conseil de Surveillance	—	
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	SA Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	AGPB	

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE MADAME GWENOLA DEGUERRE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
NATIXIS LEASE	S.A Conseil d'Administration	Représentant Permanent de Natixis – Mandat non exécutif	NATIXIS	
NATIXIS FACTOR	S.A Conseil d'Administration	Représentant Permanent de Natixis – Mandat non exécutif	NATIXIS	
NATIXIS PARTNERS	S.A Conseil d'Administration	Administrateur	NATIXIS	
SOFIBRA	S.A. Conseil d'Administration	Administrateur	---	
FBI SA (holding familiale de gestion	S.A. Conseil d'Administration	Actionnaire et Administrateur - Mandat non exécutif		
UNIGRAINS	S.A Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	NATIXIS	

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR PASCAL LHEUREUX
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

SOCIÉTÉ CIBLE	forme JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
AGRICEREALES S.A.	S.A Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	CREDIT AGRICOLE S.A.	
UNICEREALES	S.A Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	CREDIT AGRICOLE S.A.	
UNIGRAINS	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	CREDIT AGRICOLE S.A.	
HECA		Administrateur du Conseil d'Administration		
SAS LA BOETIE	Société par Actions Simplifiée	Membre du Conseil d'Administration Membre du Bureau		
BUREAU FEDERAL		Membre du Bureau		

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR PHILIPPE GUINAULT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018				
SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
UNIGRAINS	S.A Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE MADAME CATHERINE MIGAULT
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
AGRICEREALES	S.A Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	SACAM PARTICIPATIONS	
UNICEREALES S.A.	S.A Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	SACAM PARTICIPATIONS	
UNIGRAINS S.A.	S.A à Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	SACAM PARTICIPATIONS	
TERRES D'EUROPE SOCIÉTÉ DE CONSEIL POUR L'AMÉNAGEMENT FONCIER RURAL	S.A Directoire & Conseil Surveillance	Représentant Permanent au Conseil de Surveillance	SACAM PARTICIPATIONS	
PLEINCHAMP	Société par Actions Simplifiée	Censeur	FNCA	

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR PATRICK DERENNE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
BNP PARIBAS	S.A Conseil d'Administration	Responsable Adjoint des Etudes Industrielles et Sectorielles	—	
UNIGRAINS	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	BNP PARIBAS	

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR CHRISTIAN PEES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
EURALIS HOLDING	SA	Administrateur et Président du Conseil d'Administration	—	
EURALIS COOP	Société Coopérative Agricole	Administrateur et Président du Conseil d'Administration	—	
EURALIS CEREALES	Union de Coopératives Agricoles	Président Représentant Permanent au Conseil d'Administration	EURALIS COOP	
BIOGEMMA	SAS	Membre du Comité Stratégique	—	Jusqu'à 18/12/2018
FIPSO INDUSTRIE	SAS	Membre du Comité Exécutif	—	
MOMAGRI	SAS	Président et Membre du Comité d'Administration	—	Jusqu'au 26/04/2018
AGENCE MOMAGRI	SAS	Président et Membre du Comité d'Administration	—	Jusqu'au 26/04/2018
ACTALIM	SAS	Représentant permanent au Conseil d'Administration	EURALIS COOP	
EURALIS ALIMENTAIRE HOLDING	SAS	Président et Membre du Conseil de Surveillance	—	
CUMA DU LEU	CUMA	Président	—	
UNIGRAINS	S.A à Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	COOP DE FRANCE	
SOFIPROTEOL	SA	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	COOP DE FRANCE	
COOP DE FRANCE	Société Coopérative Agricole	Vice-Président		
TERRES UNIVIA		Représentant Permanent au Conseil d'Administration	EURALIS COOP	

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR THIERRY BLANDINIÈRES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018 – 1/3**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
UNIGRAINS	SA Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	UNION INVIVO	
UNION INVIVO	Union de coop.	Directeur Général	—	
GAMM VERT	SA Conseil d'Administration	Président du Conseil d'Administration Administrateur	—	
NEOVIA	SA	Président du Conseil d'Administration Administrateur	—	
INVIVO GRAINS	SAS	Directeur Général	—	
INVIVO GRAINS	SAS	Président	UNION INVIVO	
AGROSOLUTIONS	SAS	Président	BIOLINE GROUP (ex INVIVO AGROSCIENCES)	Jusqu'au 03/04/2018
SEMENCES DE FRANCE	SA	Administrateur	BIOLINE GROUP (ex INVIVO AGROSCIENCES)	
ACOOA - Alliance des Coopératives Agricoles	SAS	Directeur	—	
BIOLINE GROUP (ex INVIVO AGROSCIENCES)	SAS	Président	INVIVO GROUP	Jusqu'au 03/04/2018
INVIVO RETAIL	SAS	Président	INVIVO GROUP	
INVIVO GRAND PUBLIC SERVICES	SAS	Président	INVIVO RETAIL	

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR THIERRY BLANDINIÈRES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018 – 2/3**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
AVRIL POLE VEGETAL	SAS	Administrateur	INVIVO GRAINS	
FRAIS D'ICI	SAS	Président	INVIVO RETAIL	
INVIVO TRADING	SAS	Président	INVIVO GRAINS	
INVIVO MANAGEMENT	SAS	Président	INVIVO GROUP	
INVIVO WINE	SAS	Président	INVIVO GROUP	
CORDIER	SAS	Président	INVIVO WINE	
ALIX BORDEAUX	SAS	Président	FRAIS D'ICI	
INVIVO INVEST	SAS	Président	INVIVO GROUP	
OUIFIELD	SAS	Président	INVIVO GROUP	
INVIVO FOOD & TECH		Président	INVIVO GROUP	
INVIVO FOOD & TECH CORPORATE		Président	INVIVO GROUP	
SO FRANCE EXPLOITATION (ex INVIVO ALPHA 11)	SAS	Président	—	
INVIVO DIGITAL FACTORY (ex INVIVO ALPHA 12)	SAS	Président	—	
INVIVO ALPHA 13	SAS	Président	INVIVO GROUP	
INVIVO ALPHA 14	SAS	Président	INVIVO FOOD & TECH	
INVIVO GROUP		Président	UNION INVIVO	

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR THIERRY BLANDINIERES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018 3/3

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
MESTREZAT GRANDS		Président	INVIVO WINE	
VINADEIS		Membre du Conseil de Surveillance	--	
MANVIVO		Président	INVIVO GROUP	
MANVIVO II		Président	INVIVO GROUP	
STADE MONTOIS RUGBY PROFESSIONNEL		Administrateur	--	
GRAINS OVERSEAS		Président	INVIVO GRAINS	
INVIVO GROUP ASIA PTE LTD		Chairman of de Board	--	
INVIVO FOUNDATION		Président Administrateur	--	
AGROPOLIS FOUNDATION		Président du Conseil d'Administration	--	
ASSOCIATION HAPPY VALLEE (Grand Paris -- Ile de France 2024)		Président		

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR JEAN-PHILIPPE PUIG
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018 – 1/2**

SOCIÉTÉ CIALE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
ADONIAL	Société pa Actions Simplifiée	Président		Jusqu'au 12/02/2018
AGRO INVEST	Société par Actions Simplifiée	Membre et Président du Conseil de Surveillance	—	
AVRIL	SCA	Gérant	—	
AVRIL INDUSTRIE	SASU	Président	—	
AVRIL PA	SAS	Représentant Permanent Président et Administrateur	AVRIL POLE ANIMAL SAS	
AVRIL PARTENAIRES	SLP	Président et Membre du Comité de Surveillance		
AVRIL POLE ANIMAL	SAS	Président et Administrateur	—	
AVRIL POLE VEGETAL	SAS	Président et Administrateur	—	
AVRIL POLE VEGETAL	SAS	Président et Membre du Comité de Liaison	—	
BIOGEMMA	Société par Actions Simplifiée	Membre et Vice Président du Comité Stratégique	—	
CAPAGRO	SAS	Membre et Président du Conseil de Surveillance	—	
CARGILL ATLANTIQUE	SAS	Administrateur	—	Jusqu'au 16/07/2018
DIESTER INDUSTRIE ATLANTIQUE	Société par Actions Simplifiée	Administrateur	—	
EURALIS SEMENCES	Société par Actions Simplifiée	Représentant Permanent Administrateur	SOFIPROTEOL	
EURALIS SEMENCES HOLDING	Société par Actions Simplifiée	Représentant Permanent Censeur	SOFIPROTEOL	
LESIEUR	SASU	Administrateur	—	Jusqu'au 30/03/2018
LESIEUR CRISTAL	SA (droit marocain)	Administrateur	—	
OLEON NV	SA (droit belge)	Administrateur	—	
OLEOLIV	Société par Actions Simplifiée	Président et Administrateur		Depuis le 16/04/2018
OLEOSUD	Société par Actions Simplifiée	Président et Administrateur	—	

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR JEAN-PHILIPPE PUIG
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018 - 2/2**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
MATINES	SA	Administrateur		
SAIPOL	Société par Actions Simplifiée	Président et Administrateur		Jusqu'au 20/12/2018
SAIPOL	Société par Actions Simplifiée	Représentant Permanent Administrateur	AVRIL POLE VEGETAL	Depuis le 21/12/2018
SEMAGRI	Société par Actions Simplifiée	Membre du Comité de Gestion	SOFIPROTEOL	
SOFIPROTEOL	S.A. Conseil d'Administration	Directeur Général non administrateur	—	
SOFIPROTEOL	SA	Représentant Permanent du Comité d'Engagements	SOFIPROTEOL	
SOFIPROTEOL CAPITAL 1	Président			
SOPRAL	Société par Actions Simplifiée	Président		Jusqu'au 02/02/2018
TERRES DE COMMUNICATION	GIE	Administrateur		
TERRIAL	SASU	Président		Jusqu'au 02/02/2018
UNIGRAINS	S.A Conseil d'Administration	Représentant Permanent Administrateur	SOFIPROTEOL	

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE MADAME CHRISTIANE LAMBERT
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
FNSEA	Syndicat Professionnel	Présidente	—	
CONSEIL DE L'AGRICULTURE FRANCAISE	Association	Présidente	—	
UNIGRAINS	SA	Représentant permanent au Conseil Administration	Conseil de l'Agriculture Française	
CENECA	Société anonyme d'économie mixte	Membre du Conseil d'Administration	—	
CREDIT AGRICOLE SA	SA	Membre du Conseil d'Administration	—	
COPA/COGECA	Syndicat agricole	Membre du Praesidia	—	
FRSEA PAYS DE LA LOIRE	Syndicat agricole	Vice-Présidente	—	
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU MAINE ET LOIRE	Etablissement public	Vice-Présidente	—	
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PAYS DE LA LOIRE	Etablissement public	Vice-Présidente	—	
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLE DU MAINE ET LOIRE		Vice-Présidente	—	
AGRIDEMAIN	Association	Administrateur		
IFOCAP	Association	1 ^{ère} Vice-Présidente		

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR ANTOINE PISSIER
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
UNIGRAINS	SA à Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	Fédération du Négocier Agricole "FNA"	A compter du 10/01/2018
GROUPEMENT NACA	SYNDICAT PROFESSIONNEL	ADMINISTRATEUR	PISSIER SA	
ASFONA	ASSOCIATION	ADMINISTRATEUR	PISSIER SA	
SARL PISSIER TRANSPORTS	SARL	GERANT	SARL PISSIER TRANSPORTS	
NEGOCE EXPANSION	COOPERATIVE	ADMINISTRATEUR	PISSIER SA	
SC FINAM		CO-GERANT	SC FINAM	
Fédération du Négocier Agricole "FNA"	SYNDICAT PROFESSIONNEL	ADMINISTRATEUR – PRESIDENT	PISSIER SA	
FC2A	ASSOCIATION	ADMINISTRATEUR - TRESORIER	Fédération du Négocier Agricole "FNA"	
SCI PROPI	SCI	CO-GERANT	SCI PROPI	

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR ERIC THIROUIN
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION DU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
UNICEREALES	S.A Conseil d'Administration	Administrateur		
AGRICEREALES	S.A Conseil d'Administration	Administrateur		A compter du 29/05/2018
UNIGRAINS	S.A Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	AGPB	A compter du 28/06/2018
AGPB	Syndicat Professionnel	Secrétaire Général		
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	Société par Actons Simplifiée	Administrateur		A compter du 04/12/2018
FNSEA	Syndicat Professionnel	Secrétaire Général Adjoint		
FRSEA Centre Val de Loire	Syndicat Patronal	Vice-Président		
OPEN AGRIFOOD ORLEANS	Association déclarée	Co-président		
CHAMBRE DE L'AGRICULTURE d'Eure-et-Loir	Etablissement Public	Président		
CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE du Centre-Val de Loire	Etablissement Public	Vice-Président Président de la commission économie et entreprise		
LES CHAMPS DU POSSIBLE	Pépinière de Start-up	Vice-Président		
ARVALIS	Institut du Végétal	Administrateur		

PROJET DE RÉSOLUTIONS A PRESENTER

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'UNIGRAINS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2018, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice, faisant apparaître un total de bilan de 961.248.292,91 € et un bénéfice net de 56.295.395,15 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2018 de 56.295.395,15 €, comme suit :

- Distribution d'un dividende de 43 € par action..... 6.020.000,00 €
- Le solde en "report à nouveau".....50.275.395,15 €

Après cette affectation, le compte "report à nouveau" présentera un solde créditeur de 249.785.976,48 €.

Le dividende serait mis en paiement à compter du 3 juillet 2019. Il serait soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajouteraient les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%, étant précisé que le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu par le bénéficiaire du dividende.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 3 juillet 2019.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %, et que le PFU s'applique de plein droit, à défaut d'option, pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu par le bénéficiaire du dividende.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres (hors provisions réglementées) de la société s'élèveront à un montant de 794.008.395,20 € pour un capital social de 7.000.000 €.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte des mises en distribution de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices, à savoir :

- o exercice clos le 31.12.2017 : 36,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 14,40 € par action)
- o exercice clos le 31.12.2016 : 36,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 14,40 € par action)
- o exercice clos le 31.12.2015 : 29,00 € par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 11,60 € par action)

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 faisant ressortir un total de bilan 1.089.664.262,58 € et un bénéfice net, part du groupe, de 64.424.014,00 €.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'aux termes du rapport spécial des Commissaires aux Comptes ceux-ci ont été avisés qu'aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice 2018.

CINQUIÈME RÉOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des Impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses visées à l'article 39-4 dudit code pour un montant global de 16.120 €.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats d'Administrateurs de :

- o NATIXIS
- o CREDIT AGRICOLE
- o SACAM PARTICIPATIONS
- o UNION INVIVO
- o SOFIPROTEOL
- o UNICEREALES
- o Elizabeth O'REILLY

viennent à expiration à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ces mandats pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les Administrateurs et les Représentants Permanents des personnes morales ont fait savoir qu'aucune interdiction, ni incompatibilité n'empêchaient l'exercice des fonctions qui leur étaient confiées.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide :

- de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire arrivant à échéance de la société FIDUS et de nommer en remplacement la société RSM, dont le siège social est 26, rue Cambacérès, 75008 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro de 662 001 726, pour une durée de six exercices, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire arrivant à échéance de la société ERIC MARTIN & ASSOCIES, et de nommer en remplacement le Cabinet BM&A, dont le siège social est situé 11 rue de Laborde, 75008 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 34B 461 443, pour une durée de six exercices, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- de ne pas renouveler les mandats des Commissaires aux Comptes suppléants arrivant à échéance, de Monsieur Eric LEBEGUE et de la société FRS AUDIT.

HUITIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes délibérations pour remplir toutes les formalités requises par la loi.



**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

B. Vermeir

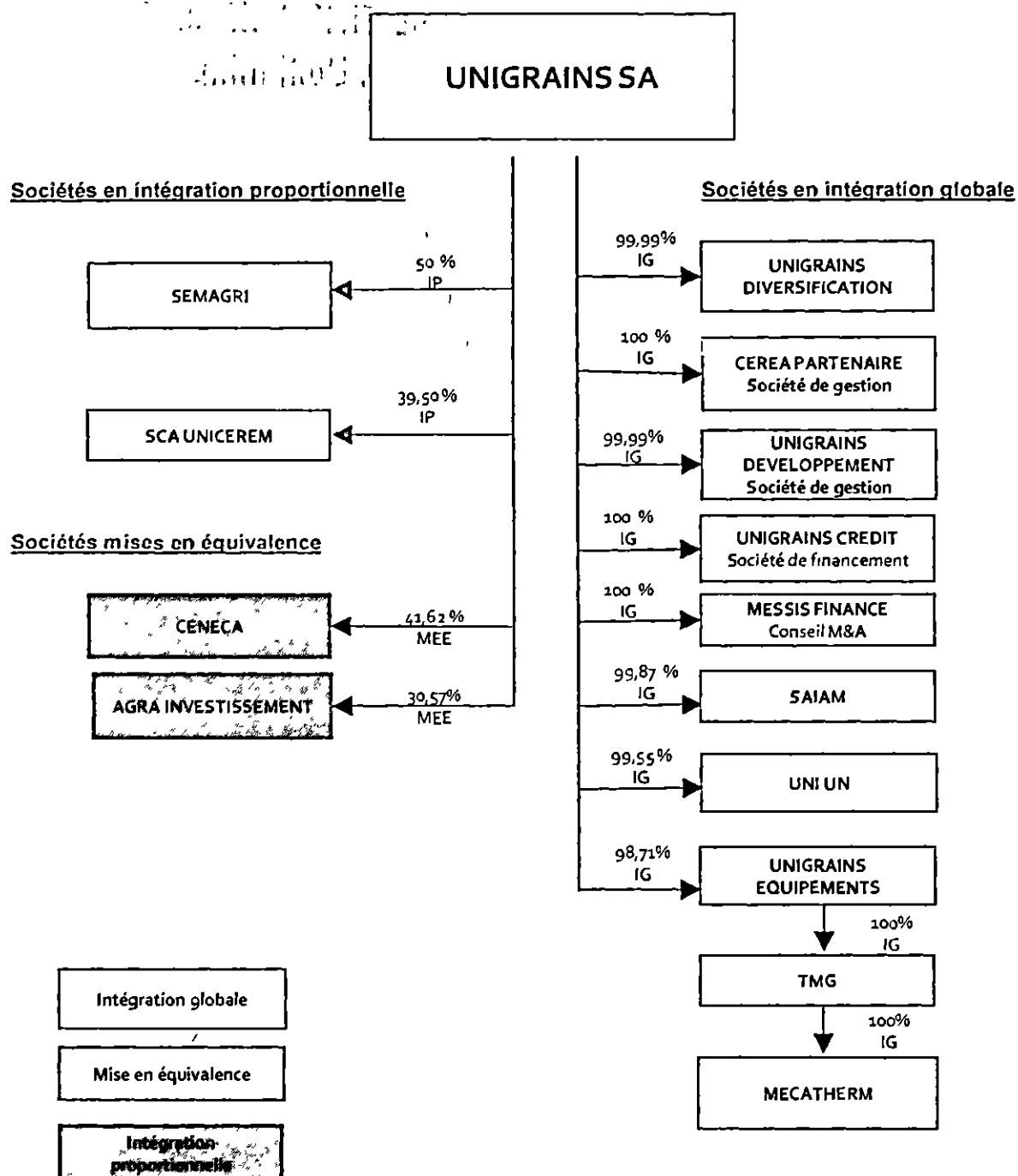
UNIGRAINS SA COMPTES CONSOLIDÉS 2018



UNIGRAINS

VOS ENJEUX SONT NOS ENJEUX

ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2018



SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS ET FINANCIERS CONSOLIDES 2018

Bilan consolidé au 31 décembre 2018 (actif)	1
Bilan consolidé au 31 décembre 2018 (passif)	2
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2018	3
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2018 (suite)	4
Annexe aux comptes consolidés	5
Note 1 : Présentation des comptes consolidés et principales règles de valorisation	5
Note 2 : Portefeuille de titres de participation : définition du périmètre de consolidation	11
Note 3 : Géographie du capital	12
Note 4 : Immobilisations	13
Note 5 : Stocks	14
Note 6 : Impôts différés actifs	15
Note 7 : Clients et autres débiteurs	15
Note 8 : Valeurs mobilières de placement	15
Note 9 : Trésorerie nette des concours bancaires	16
Note 10 : Comptes de régularisation	16
Note 11 : Variation des capitaux propres	17
Note 12 : Provisions pour risques et charges	17
Note 13 : Emprunts et dettes financières	18
Note 14 : Fournisseurs et autres créditeurs	18
Note 15 : Autres dettes et comptes de régularisation	18
Note 16 : Détail des impôts sur le résultat	19
Note 17 : Résultat de l'exercice	19
Note 18 : Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique	20
Note 19 : Tableau des flux de trésorerie consolidé	21
Note 20 : Autres informations	22
Note 21 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées	22
Note 22 : Autres engagements hors bilan	22
Bilan consolidé Proforma – Sans Groupe Mecatherm - au 31 décembre 2018	23
Compte de résultat consolidé Proforma – Sans Groupe Mecatherm - au 31 décembre 2018	23

UNIGRAINS SA

Bilan consolidé au 31 décembre 2018 (actif)

En milliers d'euros

ACTIF	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017
ACTIF IMMOBILISE			
Ecart d'acquisition	4	73 824	
Immobilisations incorporelles	4	69 606	1 125
Immobilisations corporelles	4	16 085	12 017
Immobilisations financières			
Titres de participation non consolidés	4	636 660	586 900
Participations mises en équivalences	4	2 972	2 918
Autres immobilisations financières	4	49 129	52 105
TOTAL I		848 276	655 075
ACTIF CIRCULANT			
Stocks	5	6 046	-
Impôts différés actif	6	3 771	3 558
Clients et Autres débiteurs	7	83 158	15 431
Valeurs mobilières de placement	8	88 755	91 453
Trésorerie nette des concours bancaires	9	58 879	77 634
Comptes de régularisation	10	778	931
TOTAL II		241 388	189 008
TOTAL GENERAL		1 089 664	844 083

UNIGRAINS SA

Bilan consolidé au 31 décembre 2018 (passif)

En milliers d'euros

PASSIF	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE			
Capital social		7 000	7 000
Primes		-	-
Réserves consolidées		786 157	740 815
Ecart de conversion		-	-
Résultat net de l'exercice (part du groupe)		64 424	50 374
TOTAL I	11	857 581	798 189
 INTERETS MINORITAIRES		 1 148	 12
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques et charges	12	15 197	3 042
TOTAL II		15 197	3 042
DETTES			
Impôts différés passifs		-	-
Emprunts et dettes financières	13	114 303	27 430
Fournisseurs et Autres créditeurs	14	82 935	14 501
Autres dettes et comptes de régularisation	15	18 500	909
TOTAL III		215 738	42 840
TOTAL GENERAL		1 089 664	844 083

UNIGRAINS SA

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2018

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production de services		20 880	13 397
Production de biens		28 065	-
Autres produits d'exploitation		8 512	1 074
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		57 457	14 471
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés		32 693	9 986
Charges de personnel		26 409	17 558
Autres charges d'exploitation		2 727	319
Impôts et taxes		3 031	2 720
Dotations nettes aux amortissements et provisions		5 310	793
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		70 170	31 376
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-12 713	- 16 904
PRODUITS FINANCIERS			
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		3 524	1 158
Produits financiers/ Participation et autres titres détenus à LT		17 295	16 730
Produits /Prêts et créances sur clientèle		1 095	1 006
Produits sur Valeurs mobilières de placement		7 457	8 147
Plus value sur cession d'immobilisations financières		75 016	43 569
Reprises/Amort et provisions - charges financières		6 346	16 834
Autres produits financiers		0	0
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		110 732	87 444
CHARGES FINANCIERES			
Coût de l'endettement financier brut		430	128
Amortissements et provisions - charges financières		26 518	7 150
Moins value sur cession d'immobilisations financières		976	8 392
Autres charges financières		-67	598
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		27 858	16 269
2 - RESULTAT FINANCIER		82 874	71 175

UNIGRAINS SA

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2018 (suite)

Autres produits et charges exceptionnels (VII)		763	5 707
Impôts sur les bénéfices (VIII)	16	6 509	9 420
3 - RESULTAT DES ENTREPRISES INTEGREES (I - II + V - VI + VII - VIII)		64 415	50 557
Résultat des Fonds Gérés (IV)		-	33
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence (X)		-54	150
Dotations aux amortissement des écarts d'acquisition (XI)		-	-
Intérêts minoritaires (XII)		45	0
4 - RESULTAT NET (I - II + V - VI + VII - VIII - IV - X - XI - XII)	17	64 424	50 374
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (PART DU GROUPE)		64 424	50 374
RESULTAT NET INTERETS MINORITAIRES		45	0

Résultat par action : 460.17 euros

Résultat dilué par action : 460.17 euros

Annexe aux comptes consolidés

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2018, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,8 % du capital social contre 67,2 % en 2017. Un actionnaire minoritaire est sorti du capital en cours d'exercice, permettant à A.G.P.B., A.G.P.M. et UNICEREALES de renforcer leur participation.

Par ailleurs, les comptes retenus pour la société AGRA INVESTISSEMENT sont les comptes du 31/12/2018 non audités.

Les comptes retenus pour la société CENECA sont ceux arrêtés au 30/09/2018.

L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

Le périmètre de consolidation a évolué en 2018 de la manière suivante :

- La société Unigrains a souscrit à la création de la société Unigrains Equipements en date du 17/09/2018 et détient au 31/12/2018 98,71 % de la société.

La société Unigrains Equipements détient elle-même 100% de la société TMG, qui détient elle-même 100% de la société MECATHERM.

Ces trois sociétés sont prises en compte dans la consolidation par intégration globale.

II. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Note 1 : Présentation des comptes consolidés et principales règles de valorisation

a) Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe UNIGRAINS de l'exercice 2018 ont été établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés arrêtée par le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable amendé par l'ANC 2016-08 du 2 décembre 2016.

Les charges et les produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Méthode de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Intégration globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par UNIGRAINS SA. La règle selon laquelle les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale s'applique également à celles dont les comptes individuels sont structurés de manière différente de ceux des autres entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, parce qu'elles appartiennent à des secteurs d'activités différents.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;

- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante. Celle-ci existe dès lors que le groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe.

Intégration Proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, et qui se situent dans le prolongement des activités financières d'UNIGRAINS sont consolidées par Intégration Proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe.

ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles de la filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction égale ou supérieure à 20% des droits de vote de cette filiale.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

c) Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

Calcul des écarts d'acquisition

L'entrée dans le périmètre de consolidation de nouvelles sociétés donne lieu au calcul d'un écart d'acquisition. Cet écart correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Traitement des écarts d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette est affectée en priorité à des éléments identifiés du bilan et du hors bilan. Les modifications apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Comptes réciproques

Les créances, dettes et engagements réciproques, ainsi que les produits et charges réciproques ont été éliminés.

Les provisions internes ont été éliminées dans la mesure où elles ne constatent pas une dépréciation ou un risque au niveau de l'ensemble consolidé.

Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires de l'exercice ont été éliminés pour un montant de 890 K€ et il a été pris en compte une imposition différée de +249 K€.

d) Principes comptables

UNIGRAINS applique les méthodes préférentielles prévues dans le règlement 99-02 amendé par l'ANC 2016-08 du 2 décembre 2016. Il s'agit :

- du provisionnement en totalité au compte de résultat des coûts des prestations de retraite et des prestations assimilées,
- de l'inscription à l'actif des immobilisations acquises dans le cadre d'une opération de location-financement,
- de la comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice,
- de l'enregistrement en résultat des écarts de conversion relatifs aux actifs et passifs monétaires libellés en devises.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables :

- de prudence,
- de coûts historiques,
- de continuité d'exploitation,
- d'indépendance des exercices,
- de permanence des méthodes.

Date de clôture des exercices

Toutes les entreprises consolidées ont arrêté leurs comptes sociaux annuels à la date du 31 décembre à l'exception de CENECAR pour laquelle, en l'absence de comptes au 31 Décembre 2018, les comptes retenus ont été ceux arrêtés, respectivement au 30/09/2018.

L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

Conversion des créances et des dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes libellées en devises, non couvertes par un achat ou par une vente de devises à terme, sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date du bilan. Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en écart de conversion au bilan dans les comptes sociaux. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour risque financier dans les comptes sociaux.

Conformément à la méthode préférentielle prévue au § 300 du règlement 99-02, les écarts de conversion actif et passif sont comptabilisés en résultat consolidé.

Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût historique et sont amorties de façon linéaire sur une durée n'excédant généralement pas 5 ans.

Elles sont dépréciées de manière exceptionnelle lorsqu'il apparaît de manière irréversible que les flux de trésorerie futurs dégagés ne permettront pas de recouvrer leur valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production éventuellement réévalué en vertu des dispositions légales françaises.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée normale d'utilisation selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement généralement retenus par le Groupe sont les suivants :

- Agencements :	10 ans
- Mobilier de bureau :	10 ans
- Installations :	5 ans
- Véhicules :	4 ans
- Matériel de bureau :	3 ans
- Logiciels :	3 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou

Comptes annuels consolidés UNIGRAINS – 2018

présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation aux dispositions en résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2018 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,

- les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 10% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence

notable est exercée (quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires).

Les autres titres détenus à long terme sont constitués par les investissements réalisés par UNIGRAINS, sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement représentent les titres à revenu fixe acquis avec une intention de conservation durable.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation du portefeuille titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

Stocks et en-cours de production

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût unitaire moyen pondéré.

Les matières et articles à faible taux de rotation sont dépréciés pour les ramener à leur valeur d'utilité.

Les produits en-cours et produits finis sont évalués au prix de revient, qui intègre les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

Les travaux en cours sont chiffrés selon les méthodes de l'avancement.

Clients et autres débiteurs courants

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur (correspondant au montant initial des factures), déduction faite des pertes de valeur.

Une dépréciation est comptabilisée dès qu'il apparaît de manière objective que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer la créance selon l'échéancier initialement convenu. Des difficultés financières importantes, le risque élevé que le

débiteur soit mis en liquidation ou placé en règlement judiciaire, ou un retard de paiements significatif sont des signes conduisant la direction à constater une dépréciation des créances considérées.

Le montant de la dépréciation qui est inscrite en résultat est la différence entre le montant de la créance inscrite au bilan et le montant recouvrable de cette créance, défini comme égal à la valeur des flux futurs estimés recouvrables, actualisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif si l'effet de cette actualisation est significatif.

Une provision pour dépréciation des créances a été constituée en fonction du risque d'irrecouvrabilité sur la base :

D'une analyse statistique basée sur des données historiques pour le SAV ;

D'une analyse individuelle pour l'activité de montage, de vente d'équipements ou de lignes complètes.

Prêts et Créances sur la clientèle

Parmi les immobilisations financières figurent des créances sur la clientèle qui comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en créances commerciales et autres concours à la clientèle.

Les créances sur la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus et non échus.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dès lors qu'une créance sur la clientèle est porteuse d'un risque de crédit avéré rendant probable la non-perception par UNIGRAINS de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie, l'encours afférent est classé en encours douteux s'il existe un ou plusieurs impayés, ou si, indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

Pour un débiteur donné, le classement d'un encours en créances douteuses entraîne, par contagion, un classement identique de l'ensemble des encours et engagements sur ce débiteur, nonobstant l'existence de garantie.

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations pour créances douteuses à hauteur des pertes probables. Par ailleurs, les intérêts sur créances douteuses sont intégralement dépréciés.

Les dotations et reprises de provisions liées aux créances sur la clientèle sont inscrites au compte de résultat.

Impôts différés

Les différences constatées entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales ainsi que les différences temporaires et les reports déficitaires ont donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé selon la méthode du report variable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des titres de placement de trésorerie. Elles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou de leur valeur liquidative si cette dernière est inférieure.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée. Le portefeuille de placement est évalué en fonction de la plus ou moins-value globale par rapport au cours de Bourse au 31 décembre.

Les dépréciations des valeurs mobilières de placement sont la constatation comptable d'un amoindrissement de leur valeur résultant de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques connus à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour risques et charges comprennent :

- les provisions concernant des engagements par signature ;
- les provisions pour risques divers et litiges.

La politique en matière de provisionnement de litiges et de contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice, les conséquences financières de chaque litige et les probabilités qui lui sont associés. Les provisions pour risque correspondantes sont dès lors ajustées pour refléter cette appréciation.

Engagements de retraite et prestations assimilées

Les prestations accordées aux salariés au titre des indemnités de départ en retraite font l'objet d'une

provision pour l'ensemble des salariés des filiales du Groupe.

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (*régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite*)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65^{ème} année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 1 146 k€.

Parmi les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

-Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur.

- Taux d'actualisation de 1,57 % hors inflation

- Age de départ à retraite : 65 ans

Emprunts et dettes assimilées

Les dettes envers les établissements de crédit et les emprunts et dettes financières diverses sont présentés selon leur durée initiale ou leur nature. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Frais de personnel

La rubrique «Frais de personnel» comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel; elle intègre notamment le montant de l'intéressement des salariés se rattachant à l'exercice.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 28% jusqu'à 500 000€ puis de 33.1/3% au-delà; toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-value à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1^{er} janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1^{er} janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution Sociale de Solidarité de 0,16 % (après application d'un abattement de 19M€) instaurée en 2016. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % en sont exonérés. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration fiscale a été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales.

Dans ce cadre, la société UNIGRAINS DIVERSIFICATION est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale depuis 01/01/2016.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.

e) Périmètre de consolidation

Généralités

La détermination du périmètre de consolidation suit les étapes suivantes :

- Détermination des sociétés dans lesquelles UNIGRAINS détient plus de 20 % des droits de vote, départ de la notion d'influence présumée,
- Classement suivant le niveau de contrôle,
- Détermination de l'activité afin de définir si elle est dans le prolongement de celle d'UNIGRAINS,
- Détermination de la méthode de consolidation,
- Application, suivant les cas, des seuils d'exclusion (total bilan ou parts dans les fonds propres) ou prise en compte des éléments justifiant du caractère transitoire de l'investissement et des conditions de sorties prévue à l'origine.

f) Définition du périmètre de consolidation

Consolidation par Intégration Globale (contrôle exclusif):

Sociétés présentes dans le périmètre de consolidation de 2018 :

- UNIGRAINS CREDIT, contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DIVERSIFICATION contrôlée à 99,99% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DEVELOPPEMENT contrôlée à 99,99% par UNIGRAINS
- CEREAL PARTENAIRE qui est une société de gestion de FCPR, détenue à 100 % par UNIGRAINS,
- SAIAM détenue à 99,87% par UNIGRAINS,
- La Société Civile UNI UN contrôlée à 99,55 %
- MESSIS FINANCE contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS EQUIPEMENTS contrôlée à 98,71% par UNIGRAINS,
- TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 98,71% par UNIGRAINS,
- MECATHERM contrôlée à 100% par TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 98,71% par UNIGRAINS.

Consolidation par Intégration Proportionnelle (contrôle conjoint):

- SEMAGRI détenue à 50%,
- La Société Civile d'Attribution UNICEREM contrôlée à 39,50 %.

Consolidation par Mise en Equivalence (influence notable):

Les sociétés suivantes entrent dans le périmètre de consolidation car UNIGRAINS dispose d'une influence notable (>20 % des droits de vote), ne dispose pas de protocole de cession ou de sortie, et ne se situent pas dans le prolongement de l'activité d'UNIGRAINS :

- CENECAL contrôlée à 41,62 %,
- AGRA INVESTISSEMENT contrôlée à 30,57%.

Les comptes consolidés d'UNIGRAINS SA sont eux-mêmes repris par intégration globale dans les comptes consolidés de la compagnie financière AGRICEREALES, dans le cadre du règlement 99-07 du CRC concernant la surveillance des établissements de crédit sur une base consolidée.

Note 2 : Portefeuille de titres de participation : définition du périmètre de consolidation

SOCIETE OU GROUPE DE SOCIETES	Quote-part du capital détenu	Capital	Réserves	Méthode de consolidation
INTEGRATION GLOBALE				
CEREA PARTENAIRE - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	500	11 868	IG
MESSIS FINANCES - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	495	386	IG
UNIGRAINS DIVERSIFICATION - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,99	12 600	59 372	IG
UNIGRAINS CREDIT - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00	33 089	1 243	IG
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,99	1 000	-306	IG
S.A.I.A.M. SA - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,87	192	994	IG
UNI-UN SCI - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,55	337	0	IG
UNIGRAINS EQUIPEMENTS - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	98,71	81 600	3 400	IG
TMG - rue du Marechal de Lattre de Tassigny - 67130 BAREMBACH	100,00 (1)	57 152	58 559	IG
MECATHERM - rue du Marechal de Lattre de Tassigny - 67130 BAREMBACH	100,00 (1)	10 000	9 163	IG
INTEGRATION PROPORTIONNELLE				
SEMAGRI - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	50,00	6 482	720	IP
UNICEREM - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	39,50	15 800	-	IP
MISE EN EQUIVALENCE				
CENECA - 9, avenue George V - 75008 PARIS	41,62	1 978	1 521	ME
AGRA INVESTISSEMENT - 29 Rue de général FOY - 75008 PARIS	30,57	940	-573	ME

(1) Par Unigrains Equipements, détenu à 98,71% par Unigrains

IG : Intégration Globale

IP : Intégration Proportionnelle

ME : Mise en Equivalence

Note 3 : Géographie du capital

UNICEREALES	67.82 %
SOCIETE GENERALE (groupe)	6.79 %
NATIXIS (groupe)	4,88%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B)	6,42%
SOFIPROTEOL	5.15 %
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	3.40 %
BNP PARIBAS	3,39%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	2,14%
AUTRES ACTIONNAIRES	0.01 %

Liste des actionnaires d'UNICEREALES

AGRICEREALES SA	58.65%
<u>Elle-même détenue par :</u>	
ASS. GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	48.77 %
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	12.84 %
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	37.57 %
AUTRES ACTIONNAIRES	0.82 %
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	14.16 %
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	7.33 %
UNION INVIVO	4.73 %
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS LA BOETIE "GELB"	4.29 %
UNIGRAINS DIVERSIFICATIONS	3.33 %
AUTRES ACTIONNAIRES	7.51%

Liste des actionnaires d'UNIGRAINS CREDIT

UNIGRAINS SA	100.00 %
--------------	----------

Note 4 : Immobilisations

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Brut	-	73 824	73 824	0
Amortissements	-	-	-	0
Total Ecart Acquisition	-	73 824	73 824	0
Brut	3 550	73 079	76 629	3 290
Amortissements	-2 316	-4 707	-7 023	-2 165
Total Immobilisations incorporelles nettes	1 234	68 372	69 606	1 125
Brut	23 196	27 180	50 376	23 419
Amortissements et dépréciations	-12 176	-22 115	-34 291	-11 391
Total Immobilisations corporelles nettes	11 020	5 065	16 085	12 027
TOTAL	12 254	147 261	159 515	13 152

(1) Unigrains consolidés hors TMG & MECATHERM

(2) TMG & MECATHERM

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Brut	687 613	-	687 613	618 247
Dépréciations	-50 953	-	-50 953	-31 347
Total Titres de participations ou autres titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	636 660	0	636 660	586 900
 Total Participations mises en équivalence	 2 972	 -	 2 972	 2 928
Brut	21 989	-	21 989	28 682
Dépréciations	-	-	-	-
Total Crédit à la clientèle	21 989	-	21 989	28 682
Brut	15 580	675	16 255	15 407
Dépréciations	-	-	-	-
Total Prêts subordonnés	15 580	675	16 255	15 407
Brut	2 806	-	2 806	2 810
Dépréciations	-305	-	-305	-309
Total Créances douteuses	2 501	-	2 501	2 501
Brut	7 899	-	7 899	5 124
Dépréciations	-227	-	-227	-227
Total ICNE	7 672	-	7 672	4 897
Dépôts versés	620	92	712	618
Total autre immobilisations financières	48 362	767	49 129	52 105
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	687 994	767	688 761	641 923

(1) Unigrains consolidés hors TMG & MECATHERM

(2) TMG & MECATHERM

Note 5 : Stocks

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
En milliers d'euros				
Brut	-	9 789	9 789	-
Dépréciations	-	- 3 743	- 3 743	-
STOCKS	-	6 046	6 046	-

(1) Unigrains consolidés hors TMG & MECATHERM

(2) TMG & MECATHERM

Note 6 : Impôts différés actifs

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
En milliers d'euros				
Impôts différés actifs	2 265	1 507	3 771	3 558
IMPOTS DIFFERES ACTIFS	2 265	1 507	3 771	3 558

Note 7 : Clients et autres débiteurs

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
En milliers d'euros				
Brut	7 978	71 296	79 273	14 718
Dépréciation	- 492	- 4 421	- 4 912	- 492
CLIENTS	7 486	66 875	74 361	14 226
Brut	4 775	4 022	8 797	1 205
Dépréciation	-	-	-	-
AUTRES DEBITEURS	4 775	4 022	8 797	1 205
CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	12 261	70 897	83 158	15 431

(1) Unigrains consolidés hors TMG & MECATHERM

(2) TMG & MECATHERM

Note 8 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Brut	89 963	-	89 963	92 079
Provision	-1 209	-	-1 209	-626
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	88 755	-	88 755	91 453
<i>(1) Unigrains consolidés hors TMG & MECATHERM</i>				
<i>(2) TMG & MECATHERM</i>				

Note 9 : Trésorerie nette des concours bancaires

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Caisse	1	-	1	1
Etab.crédit, comptes ordinaires débiteurs	45 191	3 713	48 903	63 392
Etab.crédit, comptes à terme et prêts	9 975	-	9 975	12 978
Créances rattachées comptes à terme & prêts	1	-	1	0
Comptes ordinaires débiteurs	-1	-	-1	1 262
TRESORERIE NETTE DES CONCOURS BANCAIRES	55 166	3 713	58 879	77 634

(1) Unigrains consolidés hors TMG & MECATHERM

(2) TMG & MECATHERM

Note 10 : Comptes de régularisation

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Comptes de régularisation	616	162	778	931
COMPTES DE REGULARISATION	616	162	778	931

(1) Unigrains consolidés hors TMG & MECATHERM

(2) TMG & MECATHERM

Note 11 : Variation des capitaux propres

en milliers d'euros	Capital	Réserves consolidées	Résultat	Ecarts d'acquisition	Total Capitaux Propres
SITUATION AU 31/12/2016	7 000	719 064	27 792	-	753 855
Distributions UNG			-5 040		-5 040
Autres variations			-1 001		-1 001
Résultat non distribué		21 751	-11 751		0
Résultat 2017			50 374		50 374
SITUATION AU 31/12/2017	7 000	740 815	50 374	-	798 189
Distributions UNG			-5 040		-5 040
Autres variations			9		9
Résultat non distribué		45 342	-45 342		0
Résultat 2018			64 424		64 424
SITUATION AU 31/12/2018	7 000	786 157	64 424	-	857 581

Note 12 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2017	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Variation du périmètre	31/12/2018
UNIGRAINS (1)					
Risques divers	1 417	4 000	-	-	5 417
Provision engagement retraite	1 147	-	-	-	1 147
Charges diverses	128	-	-	-	128
Provisions pour risques UNIGRAINS	2 692	4 000	-	-	6 692
UNIGRAINS CREDIT					
Risques de crédit	350	-	-	-	350
Provisions pour risques UNIGRAINS CREDIT	350	-	-	-	350
TMG					
Provision engagement retraite				143	143
Provisions pour risques TMG	-	-	-	143	143
MECATHERM					
Risques de crédit				5 739	5 739
Provision engagement retraite				2 273	2 273
Provisions pour risques MECATHERM	-	-	-	8 012	8 012
TOTAL GENERAL	3 042	4 000	-	8 155	15 197

(1) Les engagements retraite sont comptabilisés au niveau de la société mère

Note 13 : Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Ets crédit, cat & emprunts	90 000	-	90 000	-
Dettes rattachées emprunts	-	784	784	-
Comptes créditeurs à terme	23 333	-	23 333	27 369
Dépôts et cautionnements reçus	63	-	63	61
Dettes sur titres	123	-	123	-
Total Emprunts et Dettes	113 519	784	114 303	27 430

(1) *Unigrains consolidés hors TMG & MECATHERM*

(2) *TMG & MECATHERM*

Note 14 : Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Fournisseurs	-5 143	17 597	12 454	2 234
Clients - Avances et acomptes	4	53 320	53 324	161
Dettes Fiscales & Sociales	3 275	8 019	11 294	8 722
Autres créditeurs	-30 956	36 820	5 864	3 386
FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	-32 821	115 756	82 935	14 501

(1) *Unigrains consolidés hors TMG & MECATHERM*

(2) *TMG & MECATHERM*

Note 15 : Autres dettes et comptes de régularisation

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Autres dettes et Comptes de régularisation	4 495	14 005	18 500	909
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	4 495	14 005	18 500	909

(1) *Unigrains consolidés hors TMG & MECATHERM*

(2) *TMG & MECATHERM*

Note 16 : Détail des impôts sur le résultat

En milliers d'euros	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Impôts courants	5 275	8 519
Impôts différés	1 234	901
TOTAL IMPOTS	6 509	9 420

Note 17 : Résultat de l'exercice

en milliers d'euros	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total 31/12/2018
UNIGRAINS	50 127		50 127
UNIGRAINS CREDIT	532		532
CEREA PARTENAIRE	3 335		3 335
SAIAM	82		82
UNI UN	0		0
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	-499		-499
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	6 153		6 153
MESSIS FINANCES	798		798
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	-456		-456
TMG	501		501
MECATHERM	3 346	45	3 391
SEMAGRI	504		504
CENECA	0		0
AGRA INVESTISSEMENT	0		0
RESULTAT 2018	64 424	45	64 469

Note 18 : Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

En milliers d'euros	Total 31/12/2018
Résultat net	64 424
Charge d'impôt	6 509
Résultat comptable avant impôt	70 933
Taux	34,43%
Impôt théorique	-24 367
Ecart sur différences permanentes	12 333
Résultat des sociétés mises en équivalence	19
Ecart sur différences temporaires	-2 625
Ecart sur taux (sociétés étrangères/imposition)	-1 036
Retraitements de consolidation	184
Déficit créé sur l'exercice	
Déficit utilisé sur l'exercice (imputation du bénéfice de l'exercice sur déficit antérieur)	121
Reduction des déficits reportables suite à redressement fiscal	0
Avoirs fiscaux / Crédit d'impôt / Exonération	525
Abattement 3,3%	-54
Intégration fiscale	138
Autres	-1 746
<u>IMPÔT REEL</u>	-6 509

Note 19 : Tableau des flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	TOTAL 31/12/2018
Résultat net consolidé (part groupe et minoritaires)	64 469
+/- Dotations nettes aux amortissements	-19 477
-/+ Provision pour risques et charges, retraites	-4 000
-/+ Variation de l'impôt différé	-1 234
-/+ O/P sociétés mise en équivalence	54
-/+ Plus et moins-values de cession	2 284
+ Charges financières nettes	-
Capacité d'autofinancement	86 843
+/- Variations du BFR	-43 467
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	43 375
- Décaissements liés aux acquisitions d'entreprises consolidées	-
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations inc et corporelles	-1 225
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-154 452
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles Groupe	-
+/- Encaissements/Décaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	3 576
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-152 101
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-5 040
- Dividendes versés aux actionnaires des minoritaires	-
+ Encaissements liés aux augmentations de capital de la société mère	-
+ Encaissements liés aux variations de titres d'entités consolidées	1 100
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	90 124
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	-4 032
+/- Intérêts décaissés	-
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de FINANCEMENT	82 152
= VARIATION de la TRESORERIE NETTE	-26 574
Effet des variations de taux de conversion	-
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	174 208
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	147 634

Note 20 : Autres informations

Effectif moyen du personnel en activité au cours de l'exercice d'UNIGRAINS et des sociétés en Intégration Globale ayant du personnel :

	UNIGRAINS	UNIGRAINS CREDIT	MESSIS FINANCES	UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	CEREA PARTENAIRE	TOTAL
Effectifs	58	-	5	2	22	87

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration :

Concernant UNIGRAINS, le montant global des rémunérations allouées aux dirigeants au cours de l'exercice a été de 646 k€. Les jetons de présence versés aux administrateurs s'élèvent à 50 k€.

Il n'a pas été pris d'engagement particulier en matière de pensions et retraites au profit d'anciens membres dirigeants.

Il n'y a pas eu d'avance, ni de crédit accordé pendant l'exercice aux membres des organes d'administration.

Note 21 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (régime de base : *Mutualité Sociale Agricole*, régime complémentaire *ARRCO* : *CAMARCA*, régime complémentaire *AGIRC* : *CRCCA*, régime supplémentaire par capitalisation : *CCPMA Retraite*)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65^{ème} année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 1 146 k€.

Note 22 : Autres engagements hors bilan

Engagements financiers donnés:

- Engagements de financements en faveur de la clientèle : 331 k€
- Engagement de garantie en faveur d'ordre d'établissements de crédit : 1 305 k€

Engagements financiers reçus:

- Engagements sur titres à recevoir : 180 999 k€

Instruments financiers:

UNIGRAINS a mis en place un instrument de couverture afin de couvrir le risque de taux lié au crédit revolving.

Le swap de taux a été conclu le 11 juin 2018 avec une date de commencement au 29 novembre 2019 sur un notionnel de 35 M€.

Le taux fixe négocié est de 0.58%.

Bilan consolidé Proforma – Sans Groupe Mecatherm - au 31 décembre 2018

ACTIF	Exercice 2018	Exercice 2017
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations incorporelles	1 234	1 125
Immobilisations corporelles	11 020	12 027
Immobilisations financières		
Titres de participation non consolidés	724 400	586 900
Participations mises en équivalences	2 972	2 918
Autres immobilisations financières	48 362	52 105
TOTAL I	787 988	655 075
ACTIF CIRCULANT		
Stocks		
Impôts différés actif	2 265	3 558
Clients et Autres débiteurs	12 262	15 431
Valeurs mobilières de placement	88 755	91 453
Trésorerie nette des concours bancaires	55 166	77 634
Comptes de régularisation	616	931
TOTAL II	159 063	189 008
TOTAL GENERAL	947 051	844 083
PASSIF	Exercice 2017	Exercice 2017
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		
Capital social	7 000	7 000
Primes		
Réserves consolidées	786 157	740 815
Ecart de conversion		
Résultat net de l'exercice (part du groupe)	60 563	50 374
TOTAL I	853 720	798 189
INTERETS MINORITAIRES	1 097	12
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques et charges	7 041	3 042
TOTAL II	7 041	3 042
DETTES		
Impôts différés passifs	-	-
Emprunts et dettes financières	113 519	27 430
Fournisseurs et Autres créditeurs	- 32 821	14 501
Autres dettes et comptes de régularisation	4 495	909
TOTAL III	85 192	42 840
TOTAL GENERAL	947 051	844 083

Compte de résultat consolidé Proforma – Sans Groupe Mecatherm - au 31 décembre 2018

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production de services	15 033	13 397
Production de biens	-	-
Autres produits d'exploitation	2 726	1 074
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	17 759	14 471
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats consommés	10 491	9 986
Charges de personnel	19 145	17 558
Autres charges d'exploitation	2 487	319
Impôts et taxes	2 438	2 720
Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 183	793
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	35 845	31 376
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 18 086	- 16 904
PRODUITS FINANCIERS		
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	4 191	1 158
Produits financiers/ Participation et autres titres détenus à LT	17 295	16 730
Produits /Prêts et créances sur clientèle	1 095	1 006
Produits sur Valeurs mobilières de placement	7 457	8 147
Plus value sur cession d'immobilisations financières	75 016	43 569
Reprises/Amort et provisions - charges financières	6 346	16 834
Autres produits financiers	-	-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	111 399	87 444
CHARGES FINANCIERES		
Coût de l'endettement financier brut	476	128
Amortissements et provisions - charges financières	26 518	7 150
Moins value sur cession d'immobilisations financières	976	8 392
Autres charges financières	534	598
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	28 504	16 269
2 - RESULTAT FINANCIER	82 895	71 175
Autres produits et charges exceptionnels (VII)	1 297	5 707
Impôts sur les bénéfices (VIII)	5 603	9 420
3 - RESULTAT DES ENTREPRISES INTEGREES (I - II + V - VI + VII - VIII)	60 503	50 557
Résultat des Fonds Gérés (IV)	-	33
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence (X)	- 54	150
Dotations aux amortissement des écarts d'acquisition (XI)	-	-
Intérêts minoritaires (XII)	- 6	0
4 - RESULTAT NET (I - II + V - VI + VII - VIII - IV - X - XI - XII)	60 563	50 374
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (PART DU GROUPE)	60 563	50 374
RESULTAT NET INTERETS MINORITAIRES	- 6	0

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. L. L. L.', is written over the stamp.

UNIGRAINS

Siège social : 23 Avenue de Neuilly - 75116 PARIS
Société anonyme au capital de 7 000 000 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

UNIGRAINS

Siège social : 23 Avenue de Neuilly – 75116 PARIS
Société anonyme au capital de 7 000 000 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention des Actionnaires de la société UNIGRAINS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société UNIGRAINS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Valorisation des actifs financiers

Les parts dans les entreprises liées, les titres de participation et les autres titres détenus à long terme sont évalués suivant les méthodes décrites dans l'annexe aux comptes consolidés. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des procédures définies par la société, et avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de valeurs des principales lignes du portefeuille. Nous avons analysé les éléments constitutifs du coût du risque, et le résultat net des opérations sur actifs immobilisés dont l'incidence sur le résultat de l'exercice est significative.

Périmètre de consolidation

Les règles de détermination du périmètre de consolidation et les méthodes de consolidation retenues en application du règlement 99-02 du Comité de la réglementation comptable amendé par l'ANC 2016-08 du 2 décembre 2016, sont exposées dans le paragraphe 1. de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé des méthodes retenues, des éventuelles modifications apportées et de la présentation qui en a été faite.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des Informations relatives au groupe, données dans le rapport sur la gestion du groupe du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conduit à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 13 mai 2019

Les commissaires aux comptes

Fidus

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

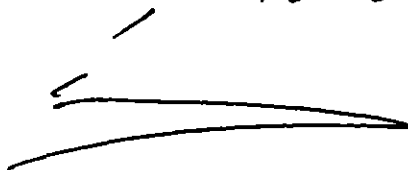


Francis BERNARD

Associé

Cabinet Eric Martin & Associés

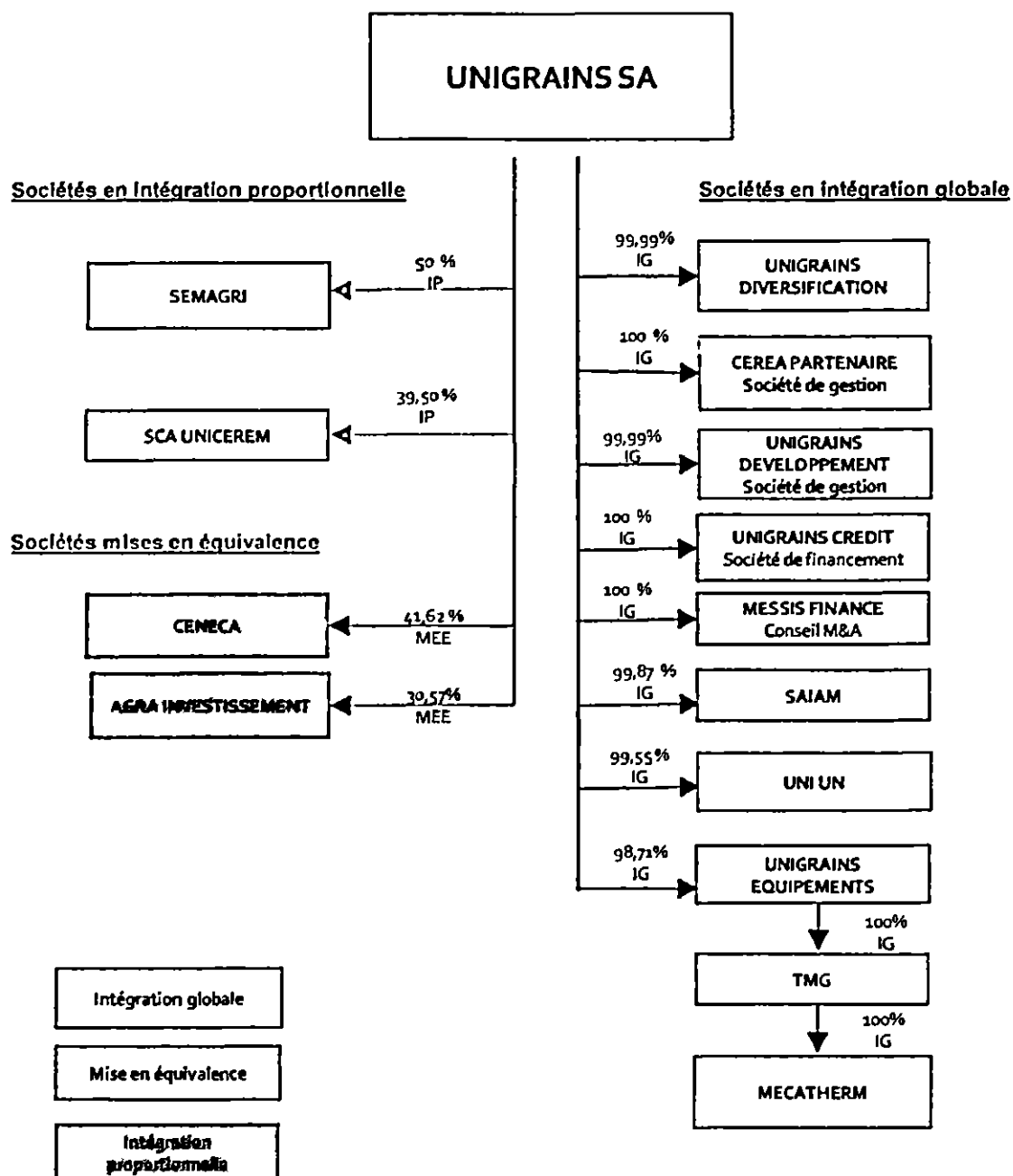
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Eric Martin

Associé

ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2018



SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS ET FINANCIERS CONSOLIDES 2018

Bilan consolidé au 31 décembre 2018 (actif)	1
Bilan consolidé au 31 décembre 2018 (passif)	2
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2018	3
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2018 (suite)	4
Annexe aux comptes consolidés	5
Note 1 : Présentation des comptes consolidés et principales règles de valorisation	5
Note 2 : Portefeuille de titres de participation : définition du périmètre de consolidation	11
Note 3 : Géographie du capital	12
Note 4 : Immobilisations	13
Note 5 : Stocks	14
Note 6 : Impôts différés actifs	15
Note 7 : Clients et autres débiteurs	15
Note 8 : Valeurs mobilières de placement	15
Note 9 : Trésorerie nette des concours bancaires	16
Note 10 : Comptes de régularisation	16
Note 11 : Variation des capitaux propres	17
Note 12 : Provisions pour risques et charges	17
Note 13 : Emprunts et dettes financières	18
Note 14 : Fournisseurs et autres créditeurs	18
Note 15 : Autres dettes et comptes de régularisation	18
Note 16 : Détail des impôts sur le résultat	19
Note 17 : Résultat de l'exercice	19
Note 18 : Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique	20
Note 19 : Tableau des flux de trésorerie consolidé	21
Note 20 : Autres informations	22
Note 21 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées	22
Note 22 : Autres engagements hors bilan	22
Bilan consolidé Proforma – Sans Groupe Mecatherm - au 31 décembre 2018	23
Compte de résultat consolidé Proforma – Sans Groupe Mecatherm - au 31 décembre 2018	23

UNIGRAINS SA

Bilan consolidé au 31 décembre 2018 (actif)

En milliers d'euros

ACTIF	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017
ACTIF IMMOBILISE			
Ecart d'acquisition	4	73 824	
Immobilisations incorporelles	4	69 606	1 125
Immobilisations corporelles	4	16 085	12 027
Immobilisations financières			
Titres de participation non consolidés	4	636 660	586 900
Participations mises en équivalences	4	2 972	2 918
Autres immobilisations financières	4	49 129	52 105
TOTAL I		848 276	655 075
ACTIF CIRCULANT			
Stocks	5	6 046	-
Impôts différés actif	6	3 771	3 558
Clients et Autres débiteurs	7	83 158	15 431
Valeurs mobilières de placement	8	88 755	91 453
Trésorerie nette des concours bancaires	9	58 879	77 634
Comptes de régularisation	10	778	931
TOTAL II		241 388	189 008
TOTAL GENERAL		1 089 664	844 083

UNIGRAINS SA

Bilan consolidé au 31 décembre 2018 (passif)

En milliers d'euros

PASSIF	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE			
Capital social		7 000	7 000
Primes		-	-
Réserves consolidées		786 157	740 815
Ecarts de conversion		-	-
Résultat net de l'exercice (part du groupe)		64 424	50 374
TOTAL I	11	857 581	798 189
INTERETS MINORITAIRES		1 148	12
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques et charges	11	15 197	3 042
TOTAL II		15 197	3 042
DETTES			
Impôts différés passifs		-	-
Emprunts et dettes financières	13	114 303	27 430
Fournisseurs et Autres créditeurs	14	82 935	14 501
Autres dettes et comptes de régularisation	15	18 500	909
TOTAL III		215 738	42 840
TOTAL GENERAL		1 089 664	844 083

UNIGRAINS SA

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2018

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production de services		20 880	13 397
Production de biens		28 065	-
Autres produits d'exploitation		8 512	1 074
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		57 457	14 471
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés		32 693	9 986
Charges de personnel		26 409	17 558
Autres charges d'exploitation		2 727	319
Impôts et taxes		3 031	1 720
Dotations nettes aux amortissements et provisions		5 310	793
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		70 170	31 376
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-12 713	-16 904
PRODUITS FINANCIERS			
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		3 514	1 158
Produits financiers/ Participation et autres titres détenus à LT		17 295	16 730
Produits /Prêts et créances sur clientèle		1 095	1 006
Produits sur Valeurs mobilières de placement		7 457	8 147
Plus value sur cession d'immobilisations financières		75 016	43 569
Reprises/Amort et provisions - charges financières		6 346	16 834
Autres produits financiers		0	0
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		110 732	87 444
CHARGES FINANCIERES			
Coût de l'endettement financier brut		430	128
Amortissements et provisions - charges financières		26 518	7 150
Moins value sur cession d'immobilisations financières		976	8 392
Autres charges financières		-67	598
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		27 858	16 269
2 - RESULTAT FINANCIER		82 874	71 175

UNIGRAINS SA

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2018 (suite)

Autres produits et charges exceptionnels (VII)		763	5 707
Impôts sur les bénéfices (VIII)	16	6 509	9 420
3 - RESULTAT DES ENTREPRISES INTEGREES (I - II + V - VI + VII - VIII)		64 415	50 557
Résultat des Fonds Gérés (IV)		-	33
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence (X)		-54	150
Dotations aux amortissement des écarts d'acquisition (XI)		-	-
Intérêts minoritaires (XII)		45	0
4 - RESULTAT NET (I - II + V - VI + VII - VIII - IV - X - XI - XII)	17	64 424	50 374
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (PART DU GROUPE)		64 424	50 374
RESULTAT NET INTERETS MINORITAIRES		45	0

Résultat par action : 460.17 euros

Résultat dilué par action : 460.17 euros

Annexe aux comptes consolidés

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2018, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,8 % du capital social contre 67,2 % en 2017. Un actionnaire minoritaire est sorti du capital en cours d'exercice, permettant à A.G.P.B., A.G.P.M. et UNICEREALES de renforcer leur participation.

Par ailleurs, les comptes retenus pour la société AGRA INVESTISSEMENT sont les comptes du 31/12/2018 non audités.

Les comptes retenus pour la société CENeca sont ceux arrêtés au 30/09/2018.

L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

Le périmètre de consolidation a évolué en 2018 de la manière suivante:

- La société Unigrains a souscrit à la création de la société Unigrains Equipements en date du 17/09/2018 et détient au 31/12/2018 98,71 % de la société.

La société Unigrains Equipements détient elle-même 100% de la société TMG, qui détient elle-même 100% de la société MECATHERM.

Ces trois sociétés sont prises en compte dans la consolidation par intégration globale.

II. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Note 1: Présentation des comptes consolidés et principales règles de valorisation

a) Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe UNIGRAINS de l'exercice 2018 ont été établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés arrêtée par le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable amendé par l'ANC 2016-08 du 2 décembre 2016.

Les charges et les produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Méthode de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Intégration globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par UNIGRAINS SA. La règle selon laquelle les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale s'applique également à celles dont les comptes individuels sont structurés de manière différente de ceux des autres entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, parce qu'elles appartiennent à des secteurs d'activités différents.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;

- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante. Celle-ci existe dès lors que le groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe.

Intégration Proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, et qui se situent dans le prolongement des activités financières d'UNIGRAINS sont consolidées par Intégration Proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe

ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles de la filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction égale ou supérieure à 20% des droits de vote de cette filiale.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

c) Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

Calcul des écarts d'acquisition

L'entrée dans le périmètre de consolidation de nouvelles sociétés donne lieu au calcul d'un écart d'acquisition. Cet écart correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Traitement des écarts d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette est affectée en priorité à des éléments identifiés du bilan et du hors bilan. Les modifications apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Comptes réciproques

Les créances, dettes et engagements réciproques, ainsi que les produits et charges réciproques ont été éliminés.

Les provisions internes ont été éliminées dans la mesure où elles ne constatent pas une dépréciation ou un risque au niveau de l'ensemble consolidé.

Comptes annuels consolidés UNIGRAINS – 2018

Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires de l'exercice ont été éliminés pour un montant de 890 K€ et il a été pris en compte une imposition différée de +249 K€.

d) Principes comptables

UNIGRAINS applique les méthodes préférentielles prévues dans le règlement 99-02 amendé par l'ANC 2016-08 du 2 décembre 2016. Il s'agit :

- du provisionnement en totalité au compte de résultat des coûts des prestations de retraite et des prestations assimilées,
- de l'inscription à l'actif des immobilisations acquises dans le cadre d'une opération de location-financement,
- de la comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice,
- de l'enregistrement en résultat des écarts de conversion relatifs aux actifs et passifs monétaires libellés en devises.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables :

- de prudence,
- de coûts historiques,
- de continuité d'exploitation,
- d'indépendance des exercices,
- de permanence des méthodes.

Date de clôture des exercices

Toutes les entreprises consolidées ont arrêté leurs comptes sociaux annuels à la date du 31 décembre à l'exception de CENEC pour laquelle, en l'absence de comptes au 31 Décembre 2018, les comptes retenus ont été ceux arrêtés, respectivement au 30/09/2018.

L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

Conversion des créances et des dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes libellées en devises, non couvertes par un achat ou par une vente de devises à terme, sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date du bilan. Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en écart de conversion au bilan dans les comptes sociaux. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour risque financier dans les comptes sociaux.

Conformément à la méthode préférentielle prévue au § 300 du règlement 99-02, les écarts de conversion actif et passif sont comptabilisés en résultat consolidé.

Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût historique et sont amorties de façon linéaire sur une durée n'excédant généralement pas 5 ans.

Elles sont dépréciées de manière exceptionnelle lorsqu'il apparaît de manière irréversible que les flux de trésorerie futurs dégagés ne permettront pas de recouvrer leur valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production éventuellement réévalué en vertu des dispositions légales françaises.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée normale d'utilisation selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement généralement retenus par le Groupe sont les suivants :

- | | |
|------------------------|--------|
| - Agencements : | 10 ans |
| - Mobilier de bureau : | 10 ans |
| - Installations : | 5 ans |
| - Véhicules : | 4 ans |
| - Matériel de bureau : | 3 ans |
| - Logiciels : | 3 ans |

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation aux dispositions en résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2018 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 10% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence

Comptes annuels consolidés UNIGRAINS – 2018

notable est exercée (quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires).

Les autres titres détenus à long terme sont constitués par les investissements réalisés par UNIGRAINS, sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement représentent les titres à revenu fixe acquis avec une intention de conservation durable.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation du portefeuille titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

Stocks et en-cours de production

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût unitaire moyen pondéré.

Les matières et articles à faible taux de rotation sont dépréciés pour les ramener à leur valeur d'utilité.

Les produits en-cours et produits finis sont évalués au prix de revient, qui intègre les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

Les travaux en cours sont chiffrés selon les méthodes de l'avancement.

Clients et autres débiteurs courants

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur (correspondant au montant initial des factures), déduction faite des pertes de valeur.

Une dépréciation est comptabilisée dès qu'il apparaît de manière objective que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer la créance selon l'échéancier initialement convenu. Des difficultés financières importantes, le risque élevé que le

débiteur soit mis en liquidation ou placé en règlement judiciaire, ou un retard de paiements significatif sont des signes conduisant la direction à constater une dépréciation des créances considérées.

Le montant de la dépréciation qui est inscrite en résultat est la différence entre le montant de la créance inscrite au bilan et le montant recouvrable de cette créance, défini comme égal à la valeur des flux futurs estimés recouvrables, actualisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif si l'effet de cette actualisation est significatif.

Une provision pour dépréciation des créances a été constituée en fonction du risque d'irrecouvrabilité sur la base :

D'une analyse statistique basée sur des données historiques pour le SAV ;

D'une analyse individuelle pour l'activité de montage, de vente d'équipements ou de lignes complètes.

Prêts et Créances sur la clientèle

Parmi les immobilisations financières figurent des créances sur la clientèle qui comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en créances commerciales et autres concours à la clientèle.

Les créances sur la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus et non échus.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dès lors qu'une créance sur la clientèle est porteuse d'un risque de crédit avéré rendant probable la non-perception par UNIGRAINS de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie, l'encours afférent est classé en encours douteux s'il existe un ou plusieurs impayés, ou si, indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

Pour un débiteur donné, le classement d'un encours en créances douteuses entraîne, par contagion, un classement identique de l'ensemble des encours et engagements sur ce débiteur, nonobstant l'existence de garantie.

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations pour créances douteuses à hauteur des pertes probables. Par ailleurs, les intérêts sur créances douteuses sont intégralement dépréciés.

Les dotations et reprises de provisions liées aux créances sur la clientèle sont inscrites au compte de résultat.

Impôts différés

Les différences constatées entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales ainsi que les différences temporaires et les reports déficitaires ont donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé selon la méthode du report variable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des titres de placement correspondant à des titres de placement de trésorerie. Elles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou de leur valeur liquidative si cette dernière est inférieure.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée. Le portefeuille de placement est évalué en fonction de la plus ou moins-value globale par rapport au cours de Bourse au 31 décembre.

Les dépréciations des valeurs mobilières de placement sont la constatation comptable d'un amoindrissement de leur valeur résultant de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques connus à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour risques et charges comprennent :

- les provisions concernant des engagements par signature ;
- les provisions pour risques divers et litiges.

La politique en matière de provisionnement de litiges et de contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice, les conséquences financières de chaque litige et les probabilités qui lui sont associés. Les provisions pour risque correspondantes sont dès lors ajustées pour refléter cette appréciation.

Engagements de retraite et prestations assimilées

Les prestations accordées aux salariés au titre des indemnités de départ en retraite font l'objet d'une

provision pour l'ensemble des salariés des filiales du Groupe.

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (régime de base: *Mutualité Sociale Agricole*, régime complémentaire *ARRCO: CAMARCA*, régime complémentaire *AGIRC: CRCCA*, régime supplémentaire par capitalisation: *CCPMA Retraite*)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65^{ème} année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 1 146 k€.

Parmi les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

-Taux de charges patronales: 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur.

- Taux d'actualisation de 1,57 % hors inflation

- Age de départ à retraite : 65 ans

Emprunts et dettes assimilées

Les dettes envers les établissements de crédit et les emprunts et dettes financières diverses sont présentés selon leur durée initiale ou leur nature. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Frais de personnel

La rubrique «Frais de personnel» comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel; elle intègre notamment le montant de l'intéressement des salariés se rattachant à l'exercice.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 28% jusqu'à 500 000€ puis de 33.1/3% au-delà; toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-value à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1^{er} janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1^{er} janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution Sociale de Solidarité de 0,16 % (après application d'un abattement de 19M€) instaurée en 2016. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % en sont exonérés. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration fiscale a été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales.

Dans ce cadre, la société UNIGRAINS DIVERSIFICATION est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale depuis 01/01/2016.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.

e) Périmètre de consolidation

Généralités

La détermination du périmètre de consolidation suit les étapes suivantes :

- Détermination des sociétés dans lesquelles UNIGRAINS détient plus de 20 % des droits de vote, départ de la notion d'influence présumée,
- Classement suivant le niveau de contrôle,
- Détermination de l'activité afin de définir si elle est dans le prolongement de celle d'UNIGRAINS,
- Détermination de la méthode de consolidation,
- Application, suivant les cas, des seuils d'exclusion (total bilan ou parts dans les fonds propres) ou prise en compte des éléments justifiant du caractère transitoire de l'investissement et des conditions de sorties prévue à l'origine.

f) Définition du périmètre de consolidation

Consolidation par Intégration Globale (contrôle exclusif):

Sociétés présentes dans le périmètre de consolidation de 2018 :

- UNIGRAINS CREDIT, contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DIVERSIFICATION contrôlée à 99,99% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DEVELOPPEMENT contrôlée à 99,99% par UNIGRAINS
- CEREAL PARTENAIRE qui est une société de gestion de FCPR, détenue à 100 % par UNIGRAINS,
- SAIAM détenue à 99.87% par UNIGRAINS,
- La Société Civile UNIGRAINS contrôlée à 99.55 %
- MESSIS FINANCE contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS EQUIPEMENTS contrôlée à 98.71% par UNIGRAINS,
- TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 98.71% par UNIGRAINS,
- MECATHERM contrôlée à 100% par TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 98.71% par UNIGRAINS.

Consolidation par Intégration Proportionnelle (contrôle conjoint):

- SEMAGRI détenue à 50%,
- La Société Civile d'Attribution UNICEREM contrôlée à 39.50 %.

Consolidation par Mise en Equivalence (influence notable):

Les sociétés suivantes entrent dans le périmètre de consolidation car UNIGRAINS dispose d'une influence notable (>20 % des droits de vote), ne dispose pas de protocole de cession ou de sortie, et ne se situent pas dans le prolongement de l'activité d'UNIGRAINS :

- CENECA contrôlée à 41.61 %,
- AGRA INVESTISSEMENT contrôlée à 30.57%.

Les comptes consolidés d'UNIGRAINS SA sont eux-mêmes repris par Intégration globale dans les comptes consolidés de la compagnie financière AGRICEREALES, dans le cadre du règlement 99-07 du CRC concernant la surveillance des établissements de crédit sur une base consolidée.

Note 2 : Portefeuille de titres de participation : définition du périmètre de consolidation

SOCIETE OU GROUPE DE SOCIETES	Quote-part du capital détenu	Capital	Réserves	Méthode de consolidation
INTEGRATION GLOBALE				
CEREA PARTENAIRE - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	500	11 868	IG
MESSIS FINANCES - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	495	386	IG
UNIGRAINS DIVERSIFICATION - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,99	12 600	59 372	IG
UNIGRAINS CREDIT - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00	33 089	1 243	IG
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,99	1 000	-306	IG
S.A.I.A.M. SA - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,87	192	994	IG
UNI-UN SCI - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,55	337	0	IG
UNIGRAINS EQUIPEMENTS - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	98,71	81 600	3 400	IG
TMG - rue du Marechal de Lattre de Tassigny - 67130 BAREMBACH	100,00 (1)	57 152	58 559	IG
MECATHERM - rue du Marechal de Lattre de Tassigny - 67130 BAREMBACH	100,00 (1)	10 000	9 163	IG
INTEGRATION PROPORTIONNELLE				
SEMAGRI - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	50,00	6 482	720	IP
UNICEREM - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	39,50	25 800	-	IP
MISE EN EQUIVALENCE				
CENECA - 9, avenue George V - 75008 PARIS	41,62	1 978	1 521	ME
AGRA INVESTISSEMENT - 29 Rue de général FOY - 75008 PARIS	30,57	940	-573	ME
<i>(1) Par Unigroins Equipements, détenu à 98,71% par Unigroins</i>				
<i>IG : Intégration Globale</i>				
<i>IP : Intégration Proportionnelle</i>				
<i>ME : Mise en Equivalence</i>				

Note 3 : Géographie du capital

UNICEREALES	67.82 %
SOCIETE GENERALE (groupe)	6.79 %
NATIXIS (groupe)	4.88%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B)	6,42%
SOFIPROTEOL	5.15 %
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	3.40 %
BNP PARIBAS	3,39%
ASSOCIATION GENERALE DES PROOCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	2,14%
AUTRES ACTIONNAIRES	0.01 %

Liste des actionnaires d'UNICEREALES

AGRICEREALES SA	58.65%
<u>Elle-même détenue par :</u>	
ASS. GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	48.77 %
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	12.84 %
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	37.57 %
AUTRES ACTIONNAIRES	0.82 %
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	14.16 %
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	7.33 %
UNION INVIVO	4.73 %
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS LA BOETIE "GELB"	4.29 %
UNIGRAINS DIVERSIFICATIONS	3.33 %
AUTRES ACTIONNAIRES	7.51%

Liste des actionnaires d'UNIGRAINS CREDIT

UNIGRAINS SA	100.00 %
--------------	----------

Note 4 : Immobilisations

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Brut	-	73 824	73 824	0
Amortissements	-	-	-	0
Total Ecart Acquisition	-	73 824	73 824	0
Brut	3 550	73 079	76 629	3 290
Amortissements	-2 316	-4 707	-7 023	-2 165
Total Immobilisations incorporelles nettes	1 234	68 372	69 606	1 125
Brut	23 196	27 180	50 376	23 419
Amortissements et dépréciations	-12 176	-22 115	-34 291	-11 391
Total Immobilisations corporelles nettes	11 020	5 065	16 085	12 027
TOTAL	12 254	147 261	159 515	13 152

(1) Unigrains consolidés hors TMG & MECATHERM

(2) TMG & MECATHERM

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Brut	687 613	-	687 613	618 247
Dépréciations	-50 953	-	-50 953	-31 347
Total Titres de participations ou autres titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	636 660	0	636 660	586 900
 Total Participations mises en équivalence	 2 972	 -	 2 972	 2 918
Brut	21 989	-	21 989	28 682
Dépréciations	-	-	-	-
Total Crédit à la clientèle	21 989	-	21 989	28 682
Brut	15 580	675	16 255	15 407
Dépréciations	-	-	-	-
Total Prêts subordonnés	15 580	675	16 255	15 407
Brut	2 806	-	2 806	2 810
Dépréciations	-305	-	-305	-309
Total Créances douteuses	2 501	-	2 501	2 501
Brut	7 899	-	7 899	5 124
Dépréciations	-227	-	-227	-227
Total ICNE	7 672	-	7 672	4 897
Dépôts versés	620	92	712	618
Total autre immobilisations financières	48 362	767	49 129	52 105
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	687 994	767	688 761	641 923
<i>(1) Unigrains consolidés hors TMG & MECATHERM</i>				
<i>(2) TMG & MECATHERM</i>				

Note 5 : Stocks

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
En milliers d'euros				
Brut	-	9 789	9 789	-
Dépréciations	-	- 3 743	- 3 743	-
STOCKS	-	6 046	6 046	-

(1) Unigrains consolidés hors TMG & MECATHERM

(2) TMG & MECATHERM

Note 6 : Impôts différés actifs

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
En milliers d'euros				
Impôts différés actifs	2 265	1 507	3 771	3 558
IMPOTS DIFFERES ACTIFS	2 265	1 507	3 771	3 558

Note 7 : Clients et autres débiteurs

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
En milliers d'euros				
Brut	7 978	71 296	79 273	14 718
Dépréciation	-492	-4 421	-4 912	-492
CLIENTS	7 486	66 875	74 361	14 226
Brut	4 775	4 022	8 797	1 205
Dépréciation	-	-	-	-
AUTRES DEBITEURS	4 775	4 022	8 797	1 205
CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	12 261	70 897	83 158	15 431

(1) Unigrains consolidés hors TMG & MECATHERM

(2) TMG & MECATHERM

Note 8 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	<i>Unigroins Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Brut	89 963	-	89 963	92 079
Provision	-1 209	-	-1 209	-626
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	88 755	-	88 755	91 453
<i>(1) Unigroins consolidés hors TMG & MECATHERM</i>				
<i>(2) TMG & MECATHERM</i>				

Note 9 : Trésorerie nette des concours bancaires

En milliers d'euros	<i>Unigroins Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Caisse	1	-	1	1
Etab.crédit, comptes ordinaires débiteurs	45 191	3 713	48 903	63 392
Etab.crédit, comptes à terme et prêts	9 975	-	9 975	12 978
Créances rattachées comptes à terme & prêts	1	-	1	0
Comptes ordinaires débiteurs	-1	-	-1	1 262
TRESORERIE NETTE DES CONCOURS BANCAIRES	55 166	3 713	58 879	77 634

(1) Unigroins consolidés hors TMG & MECATHERM

(2) TMG & MECATHERM

Note 10 : Comptes de régularisation

En milliers d'euros	<i>Unigroins Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Comptes de régularisation	616	162	778	931
COMPTES DE REGULARISATION	616	162	778	931

(1) Unigroins consolidés hors TMG & MECATHERM

(2) TMG & MECATHERM

Note 11 : Variation des capitaux propres

en milliers d'euros	Capital	Réserves consolidées	Résultat	Ecart d'acquisition	Total Capitaux Propres
SITUATION AU 31/12/2016	7 000	719 064	27 792	-	753 855
Distributions UNG			-5 040		-5 040
Autres variations			-1 001		-1 001
Résultat non distribué		21 751	-21 751		0
Résultat 2017			50 374		50 374
SITUATION AU 31/12/2017	7 000	740 815	50 374	-	798 189
Distributions UNG			-5 040		-5 040
Autres variations			9		9
Résultat non distribué		45 342	-45 342		0
Résultat 2018			64 424		64 424
SITUATION AU 31/12/2018	7 000	786 157	64 424	-	857 581

Note 12 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2017	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Variation du périmètre	31/12/2018
UNIGRAINS (1)					
Risques divers	1 417	4 000	-	-	5 417
Provision engagement retraite	1 147	-	-	-	1 147
Charges diverses	128	-	-	-	128
Provisions pour risques UNIGRAINS	2 692	4 000	-	-	6 692
UNIGRAINS CREDIT					
Risques de crédit	350	-	-	-	350
Provisions pour risques UNIGRAINS CREDIT	350	-	-	-	350
TMG					
Provision engagement retraite				143	143
Provisions pour risques TMG	-	-	-	143	143
MECATHERM					
Risques de crédit				5 739	5 739
Provision engagement retraite				2 273	2 273
Provisions pour risques MECATHERM	-	-	-	8 012	8 012
TOTAL GENERAL	3 042	4 000	-	8 155	15 197

(1) Les engagements retraite sont comptabilisés au niveau de la société mère

Note 13 : Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Ets crédit, cat & emprunts	90 000	-	90 000	-
Dettes rattachées emprunts	-	784	784	-
Comptes créditeurs à terme	13 333	-	13 333	27 369
Dépôts et cautionnements reçus	63	-	63	61
Dettes sur titres	113	-	113	-
Total Emprunts et Dettes	113 519	784	114 303	27 430

(1) *Unigrains consolidés hors TMG & MECATHERM*

(2) *TMG & MECATHERM*

Note 14 : Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Fournisseurs	-5 143	17 597	11 454	1 134
Clients - Avances et acomptes	4	53 320	53 324	161
Dettes Fiscales & Sociales	3 175	8 019	11 294	8 722
Autres créditeurs	-30 956	36 820	5 864	3 386
FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	-32 821	115 756	82 935	14 501

(1) *Unigrains consolidés hors TMG & MECATHERM*

(2) *TMG & MECATHERM*

Note 15 : Autres dettes et comptes de régularisation

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Autres dettes et Comptes de régularisation	4 495	14 005	18 500	909
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	4 495	14 005	18 500	909

(1) *Unigrains consolidés hors TMG & MECATHERM*

(2) *TMG & MECATHERM*

Note 16 : Détail des impôts sur le résultat

En milliers d'euros	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Impôts courants	5 275	8 519
Impôts différés	1 234	901
TOTAL IMPOTS	6 509	9 420

Note 17 : Résultat de l'exercice

en milliers d'euros	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total 31/12/2018
UNIGRAINS	50 127		50 127
UNIGRAINS CREDIT	532		532
CEREA PARTENAIRE	3 335		3 335
SAIAM	81		81
UNI UN	0		0
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	-499		-499
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	6 153		6 153
MESSIS FINANCES	798		798
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	-456		-456
TMG	501		501
MECATHERM	3 346	45	3 391
SEMAGRI	504		504
CENECA	0		0
AGRA INVESTISSEMENT	0		0
RESULTAT 2018	64 424	45	64 469

Note 18 : Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

En milliers d'euros	Total 31/12/2018
Résultat net	64 424
Charge d'impôt	6 509
Résultat comptable avant impôt	70 933
Taux	34,43%
Impôt théorique	-24 367
Ecart sur différences permanentes	22 333
Résultat des sociétés mises en équivalence	19
Ecart sur différences temporaires	-2 625
Ecarts sur taux (sociétés étrangères/imposition)	-1 036
Retraitements de consolidation	184
Déficit créé sur l'exercice	
Déficit utilisé sur l'exercice (imputation du bénéfice de l'exercice sur déficit antérieur)	121
Reduction des déficits reportables suite à redressement fiscal	0
Avoirs fiscaux / Crédit d'impôt / Exonération	525
Abattement 3,3%	-54
Intégration fiscale	138
Autres	-1 746
<u>IMPÔT REEL</u>	-6 509

Note 19 : Tableau des flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	TOTAL 31/12/2018
Résultat net consolidé (part groupe et minoritaires)	64 469
+/- Dotations nettes aux amortissements	-19 477
-/+ Provision pour risques et charges, retraites	-4 000
-/+ Variation de l'impôt différé	-1 234
-/+ O/P sociétés mise en équivalence	54
-/+ Plus et moins-values de cession	2 284
+ Charges financières nettes	-
Capacité d'autofinancement	86 843
+/- Variations du BFR	-43 467
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	43 375
- Décaissements liés aux acquisitions d'entreprises consolidées	-
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations inc et corporelles	-1 225
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-154 452
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles Groupe	-
+/- Encaissements/Décaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	3 576
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-152 101
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-5 040
- Dividendes versés aux actionnaires des minoritaires	-
+ Encaissements liés aux augmentations de capital de la société mère	-
+ Encaissements liés aux variations de titres d'entités consolidées	1 100
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	90 124
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	-4 032
+/- intérêts décaissés	-
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de FINANCEMENT	82 152
= VARIATION de la TRESORERIE NETTE	-26 574
Effet des variations de taux de conversion	-
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	174 208
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	147 634

Note 20 : Autres informations

Effectif moyen du personnel en activité au cours de l'exercice d'UNIGRAINS et des sociétés en Intégration Globale ayant du personnel :

	UNIGRAINS	UNIGRAINS CREDIT	MESSIS FINANCES	UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	CEREA PARTENAIRE	TOTAL
Effectifs	58	-	5	2	22	87

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration :

Concernant UNIGRAINS, le montant global des rémunérations allouées aux dirigeants au cours de l'exercice a été de 646 k€. Les jetons de présence versés aux administrateurs s'élèvent à 50 k€.

Il n'a pas été pris d'engagement particulier en matière de pensions et retraites au profit d'anciens membres dirigeants.

Il n'y a pas eu d'avance, ni de crédit accordé pendant l'exercice aux membres des organes d'administration.

Note 21 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (*régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO ; CAMARCA, régime complémentaire AGIRC ; CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite*)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65^{ème} année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 1 146 k€.

Note 22 : Autres engagements hors bilan

Engagements financiers donnés:

- Engagements de financements en faveur de la clientèle : 331 k€
- Engagement de garantie en faveur d'ordre d'établissements de crédit : 1 305 k€

Engagements financiers reçus:

- Engagements sur titres à recevoir : 180 999 k€

Instruments financiers:

UNIGRAINS a mis en place un instrument de couverture afin de couvrir le risque de taux lié au crédit revolving.

Le swap de taux a été conclu le 11 juin 2018 avec une date de commencement au 29 novembre 2019 sur un notional de 35 M€.

Le taux fixe négocié est de 0.58%.

Bilan consolidé Proforma – Sans Groupe Mecatherm - au 31 décembre 2018

ACTIF	Exercice 2018	Exercice 2017
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations incorporelles	1 234	1 125
Immobilisations corporelles	11 020	11 017
Immobilisations financières		
Titres de participation non consolidés	724 400	586 900
Participations mises en équivalences	2 972	2 918
Autres immobilisations financières	48 362	52 105
TOTAL I	787 988	655 075
ACTIF CIRCULANT		
Stocks		
Impôts différés actif	2 165	3 558
Clients et Autres débiteurs	12 262	15 431
Valeurs mobilières de placement	88 755	91 453
Trésorerie nette des concours bancaires	55 166	77 634
Comptes de régularisation	616	931
TOTAL II	159 063	189 008
TOTAL GENERAL	947 051	844 083
PASSIF	Exercice 2017	Exercice 2017
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		
Capital social	7 000	7 000
Primes		
Réserves consolidées	786 157	740 815
Ecarts de conversion		
Résultat net de l'exercice (part du groupe)	60 563	50 374
TOTAL I	853 720	798 189
INTERETS MINORITAIRES	1 097	12
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques et charges	7 041	3 042
TOTAL II	7 041	3 042
DETTES		
Impôts différés passifs	-	-
Emprunts et dettes financières	113 519	27 430
Fournisseurs et Autres créditeurs	- 32 821	14 501
Autres dettes et comptes de régularisation	4 495	909
TOTAL III	85 192	42 840
TOTAL GENERAL	947 051	844 083

Compte de résultat consolidé Proforma – Sans Groupe Mecatherm - au 31 décembre 2018

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production de services	15 033	13 397
Production de biens	-	-
Autres produits d'exploitation	2 726	1 074
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	17 759	14 471
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats consommés	10 491	9 986
Charges de personnel	19 145	17 558
Autres charges d'exploitation	2 487	319
Impôts et taxes	2 438	2 720
Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 283	793
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	35 845	31 376
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 18 086	- 16 904
PRODUITS FINANCIERS		
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	4 191	1 158
Produits financiers/ Participation et autres titres détenus à LT	17 295	16 730
Produits /Prêts et créances sur clientèle	1 095	1 006
Produits sur Valeurs mobilières de placement	7 457	8 147
Plus value sur cession d'immobilisations financières	75 016	43 569
Reprises/Amort et provisions - charges financières	6 346	16 834
Autres produits financiers	-	-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	111 399	87 444
CHARGES FINANCIERES		
Coût de l'endettement financier brut	476	128
Amortissements et provisions - charges financières	26 518	7 150
Moins value sur cession d'immobilisations financières	976	8 392
Autres charges financières	534	598
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	28 504	16 269
2 - RESULTAT FINANCIER	82 895	71 175
Autres produits et charges exceptionnels (VII)	1 297	5707
Impôts sur les bénéfices (VIII)	5 603	9 420
3 - RESULTAT DES ENTREPRISES INTEGREES (I - II + V - VI + VII - VIII)	60 503	50 557
Résultat des Fonds Gérés (IV)	-	33
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence (X)	- 54	150
Dotations aux amortissement des écarts d'acquisition (XI)	-	-
Intérêts minoritaires (XII)	- 6	0
4 - RESULTAT NET (I - II + V - VI + VII - VIII - IV - X - XI - XII)	60 563	50 374
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (PART DU GROUPE)	60 563	50 374
RESULTAT NET INTERETS MINORITAIRES	- 6	0